

"Vous avez une double mission : premièrement, la mission de conserver intact votre héritage religieux et national ; deuxièmement, la mission de répandre cet héritage. L'ajoute que c'est votre droit de garder votre héritage, et votre devoir de le répandre."  
Son Exc. Mgr Ildebrando Antonietti, délégué apostolique au Canada

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef : Omer HEROUX

MONTREAL, MERCREDI, 21 FEVRIER 1951

Cinq sous le numéro

S. Pépin de Landen, duc.  
NUAGEUX ET DOUX  
Minimum ..... 30  
Maximum ..... 38

Directeur : Gérard FILION

VOL. XLII — No 43

## Marshall et Wilson réclament la canalisation du St-Laurent

### Comme mesure de défense — Ce projet permettrait le transport des minerais de fer du Labrador et de l'Ungava, le développement de pouvoirs hydro-électriques, la construction de chantiers maritimes — L'opinion du ministre des transports du Canada

Washington, 21 (A.P.) — Le secrétaire à la Défense, George C. Marshall et le directeur de la mobilisation industrielle Charles C. Wilson ont appuyé aujourd'hui le projet de la canalisation du fleuve St-Laurent qui servirait à la navigation et au développement de pouvoirs hydro-électriques.

Le secrétaire Marshall, dans une déclaration remise au comité des Travaux publics de la Chambre des Représentants a soutenu que la canalisation du Saint-Laurent offrirait de grands avantages à la défense nationale en augmentant la provision américaine de minerais de fer de haute qualité provenant de la région du Labrador et de l'Ungava.

"A moins qu'on ne réalise ce projet de canalisation, le transport de ces minerais causerait de sérieux embarras surtout en temps de guerre."

D'autre part, la canalisation, tout en rendant plus accessibles ces régions éloignées, permettrait aux Etats-Unis des provisions additionnelles de minerais de fer."

De plus, la réalisation de ce projet facilitera le développement de pouvoirs hydro-électriques à bon marché et le transport de minerais outre-mer. La canalisation permettra la construction de nouveaux chantiers maritimes si nécessaires pour maintenir notre suprématie sur mer.

Enfin, le secrétaire Marshall voit dans la canalisation du St-Laurent un atout précieux à la défense mutuelle des Etats-Unis et du Canada.

#### L'opinion de Charles Wilson

Le directeur de la mobilisation industrielle, Charles C. Wilson, a déclaré que la canalisation du St-Laurent était vitale et urgente.

D'après son opinion, les Etats-Unis devront produire annuellement 130,000,000 de tonnes d'acier en 1960, et cela sera impossible sans l'arrivée suffisante de minerais.

Wilson, qui dans le passé était opposé à la canalisation, a soutenu que ce projet était maintenant

essentiel si les Etats-Unis voulaient établir sur des bases solides leur production d'acier.

"Sans la canalisation, notre pays deviendrait vulnérable dans la plus stratégique de ses industries. Nous ne devons pas permettre que ce malheur arrive."

Il a de plus insisté sur le développement de pouvoirs hydro-électriques qui faciliterait la canalisation du St-Laurent.

#### L'opinion du Canada

Ottawa, 21 (C.P.) — Le ministre des transports, l'hon. Chevrier, a

déclaré aujourd'hui que le projet de canalisation du fleuve St-Laurent devait tenir compte des deux buts suivants : en faire une voie ouverte à la navigation et prévoir l'établissement de postes hydro-électriques.

"Il n'y a aucun doute à ce sujet, a soutenu le ministre Chevrier. La canalisation remplira ces deux conditions, et ne servira pas seulement au développement de pouvoirs hydro-électriques comme certains l'ont laissé entendre."

L'hon. Chevrier a fait ses remarques dans un communiqué remis aux membres du Canadian Club.

## Le gouvernement réclame les pleins pouvoirs de régie de toute l'économie canadienne

### Mais, à la différence de 1941, il fera plus tard approuver chaque régie en particulier — Nouvelle régie fédérale des loyers possible — Tous les partis approuvent le bill; mais l'opposition veut que certaines régies soient appliquées immédiatement

Ottawa, 21 (C.P.) — Aux dernières minutes de la séance d'hier soir, aux Communes, le premier ministre, M. Louis Saint-Laurent, a présenté un projet de loi qui accorde au gouvernement le pouvoir virtuel de régir la plupart des divers domaines de l'économie nationale, au moins jusqu'au 31 mai 1952.

M. Saint-Laurent a toutefois pris soin de noter qu'il requerra l'approbation expresse du parlement, au moment d'appliquer chacune de ces régies. Ceci constitue une importante différence de procédure avec la loi des mesures de guerre adoptée en 1941; et c'est pourquoi, à ce qu'il explique, le premier ministre, il a préféré ne pas demander de rétablir simplement cette dernière.

Le gouvernement demande donc qu'on lui accorde une permission de principe d'établir, quand et comme il jugera bon, des régies sur les prix, salaires, importations, exportations, fabrications de tous genres et moyens de communication et de transport, ainsi que les mouvements des navires et avions dans les ports et en haute mer.

Toujours sous les mêmes réserves, le cabinet veut pouvoir ordonner un enrégimentement national et un nouveau service sélectif. Le même bill, signale M. Saint-Laurent, donnera au gouvernement le pouvoir de rétablir au besoin une régie fédérale des loyers. Mais le premier ministre assure que, jusqu'à nouvel avis, il n'est pas question pour cela de rendre pie-

ne force à la régie actuelle qui doit expirer définitivement le 30 avril. Les provinces gardent donc, pour l'instant du moins, le droit d'assumer elles-mêmes cette régie le lendemain, 1er mai prochain.

Le gros de la séance d'hier s'était passé en un débat sur une résolution générale préliminaire qui reconnaissait que le gouvernement devait avoir le pouvoir de rétablir au besoin des régies sur tous les secteurs principaux de l'activité nationale, "pour la sécurité, la défense, la paix, l'ordre et le bien-être du pays".

Cette résolution a obtenu l'appui d'ensemble de tous les partis. Mais les chefs des trois principaux groupes d'opposition n'en ont pas moins affirmé qu'au lieu de réclamer seulement un pouvoir virtuel de régie, le gouvernement devrait appliquer sans plus tarder des mesures de répression de la présente inflation.

M. Saint-Laurent a été le seul porte-parole du cabinet durant la séance d'hier. Il a assuré que, si le parlement n'était pas en session au moment où lui, le premier ministre, jugera bon d'appliquer telle ou telle régie, sans plus tarder, il s'efforcera de convoquer une session spéciale pour débattre toutes les mesures qu'il jugera d'une grande importance.

S'il se trouve des mesures que le cabinet doit appliquer sans retard, quitte à les faire approuver ensuite par le parlement, M. Saint-Laurent dit au moins par la question du service sélectif national, il ne prendra aucune décision sans un vote exprès des députés.

Incidentement, le gouvernement réclame le pouvoir de surveiller et même interdire la publication de toute carte géographique et photographique et plan qu'il estime dangereux pour le pays. Il n'est pas question cependant d'une censure de la presse et des publications.

#### Le débat

Durant le débat sur la résolution préliminaire, M. Saint-Laurent a expliqué qu'il ne peut encore prévoir quelles régies il devra rétablir ni comment. Il espère, toutefois, ne pas avoir besoin de tous les pouvoirs réclamés et croit que le seul octroi de ces pouvoirs suffira peut-être à prévenir les abus.

## Déclaration de Saint-Laurent aux chefs ouvriers, au sujet des contrôles

Ottawa, 21 (P.C.) — Le premier ministre du Canada, le très hon. Louis Saint-Laurent, n'a fait aucun commentaire hier à la suite de la présentation par les chefs ouvriers du pays d'un mémoire réclamant la réimposition des régies. Cependant un porte-parole des ouvriers affirme que le premier ministre leur aurait affirmé ceci: "Le gouvernement canadien est certain que s'il décide d'imposer les contrôles, la population lui donnera tout l'appui nécessaire". Le premier ministre aurait également précisé:

"Le gouvernement abandonnera certainement la régie des loyers en avril, mais il la reprendra si nécessaire après quelques mois d'expérience."

2- Le gouvernement accueille favorablement l'offre faite par les ouvriers d'une conférence sur la stabilisation des salaires si cela devient nécessaire après l'imposition des régies sur les prix et les salaires.

3- Le gouvernement étudie sé-

## Le budget de défense et les peuples affamés

REGINA, 21 (P.C.) — Le ministre de l'Agriculture de la Saskatchewan, l'hon. I. C. Nolle, a déclaré hier, au cours d'un banquet de la Société d'Agriculture de l'Ouest canadien, que "l'emprise des idées totalitaires sur le monde pourrait être considérablement réduite si l'on consacrait un dixième des budgets de défense à la réhabilitation de l'économie agricole des nations affamées du monde".

Le ministre a proposé un programme de missionnaires chrétiens pour combattre les idées subversives. Ceci comprendrait une aide immédiate sous forme de ravitaillement aux peuples affamés du monde et le don d'outils nécessaires à la mise en culture des terres de ces pays.

## 22 communistes tués aux Philippines

Manille, 21 (A.P.) — L'armée des Philippines rapporte aujourd'hui que 22 partisans communistes ont été tués au cours de cinq brèves escarmouches avec les troupes loyalistes, hier.

## Mao Tsé-toung à Moscou ?

Hong-Kong, 21 (A.P.) — Le Comité central du peuple — le plus haut corps administratif de la Chine rouge — s'est réuni hier à Pékin. On notait, à cette réunion, l'absence de Mao Tsé Tung, président du Comité.

Cette nouvelle vient appuyer les rumeurs voulant que Mao soit présentement à Moscou.

## Le cabinet Attlee obtient son 5e vote de confiance en un seul mois

Sur les crédits pour les essais de culture des arachides, du tabac et du coton en Afrique orientale — Déficit de \$109,500,000 encouru en ces essais

Londres, 21 (C.P.) — Le gouvernement travailliste britannique a défait hier, par 302 voix contre 295 une nouvelle motion conservatrice de non-confiance, la 5e du genre durant le présent mois. Il s'agit cette fois des anciennes tentatives du régime pour développer la culture, sur de vastes étendues, des arachides en Afrique orientale.

Le gouvernement avait recouru en 1946 à cette mesure, dans l'espoir d'alléger la disette de matières grasses en Grande-Bretagne. Mais ses essais se sont soldés par un déficit. Et c'est pourquoi le cabinet présentait hier un projet de loi qui reconnaît une perte de \$109,500,000 en cette affaire et l'ajoute aux autres charges de l'Etat.

Une compagnie de couronnes poursuit toutefois au Tanganyika des expériences sur la culture du

## L'Ouest a peu d'espoir que Moscou accepte son offre de pourparlers

### La note alliée, rendue publique hier, demande que les Quatre Grands discutent des armements excessifs de la Russie

Washington, 21 (A.P.) — Les des armées nettement supérieures des Etats-Unis occupent en ce moment à fixer les détails d'une conférence préparatoire possible des Quatre Grands à Paris le mois prochain, en vue d'une conférence générale de paix; mais les milieux avertis s'attendent plutôt aujourd'hui à ce que la Russie repousse ce projet.

On a rendu public hier soir le texte de la note par laquelle les trois grandes puissances de l'Ouest font à Moscou cette proposition d'une réunion. Les cercles diplomatiques estiment toutefois que les circonvolutions qu'elle renferme ne suffiront guère à amadouer les Soviets.

Etats-Unis, Grande-Bretagne et France insistent en effet pour qu'il y ait une réunion préparatoire de Paris qu'ils insistent sur le fait que le programme des discussions de la conférence générale des armements excessifs de la Russie. La triple note alliée affirme en substance ceci: La Russie et, à sa suite, ses satellites et l'Allemagne-est maintiennent en service

Si la Russie consent à cette réunion préparatoire à Paris, le 5 mars, aux conditions spécifiées, tout ce qu'elle aura à faire alors sera de prévenir les trois capitales alliées que sa délégation à cette réunion est prête à quitter Moscou. Les Soviets se trouveraient ainsi à consentir à une discussion du problème de la course aux armements et de leurs propres préparatifs militaires sans avoir expressément à le déclarer.

Mais diverses autorités jugent fort possible que le Kremlin repousse entièrement le projet, vu son précédent refus de discuter un tel sujet.

On tient aussi compte, pour formuler cet avis, de l'entrevue la semaine dernière du dictateur russe, Staline, dans la Prusse, où il prenait à partie le premier ministre anglais, Clement Attlee, pour avoir dépeint la Russie comme une puissance trop fortement armée pour sa propre sécurité.

De toute façon, la conférence générale ne pourra avoir lieu que s'il se produit un accord à la réunion préparatoire de Paris.

## Truman se montre plus optimiste

Washington, 21 (A.P.) — Le président Truman a dit aujourd'hui que "Nous approchons graduellement d'une situation qui pourra nous permettre d'éviter une 3e guerre mondiale".

S'adressant à un groupe de chefs francs-maçons, il a précisé qu'il était, cependant, nécessaire d'obtenir le support de toute la population américaine. Le président des Etats-Unis estime que tous doivent faire des sacrifices.

Ceux-ci avaient demandé une régie immédiate des prix, en raison d'une certaine stabilisation des salaires. M. Coldwell déclare qu'il est opposé au gel complet des salaires mais non à leur stabilisation, à condition que cette mesure ne s'applique pas à des gages actuellement inférieurs à la moyenne.

En réponse à des questions de MM. Stanley Knowles, C.P.F. de Winnipeg-Nord-Centre, et Howard Green, conservateur de Vancouver-Quadra, M. Saint-Laurent explique que tous les arrêtés ministériels créant des régies seront soumis au parlement. Si ce dernier ne prend aucune décision à leur égard, ces arrêtés restent en vigueur.

Si ce dernier ne prend aucune décision à leur égard, ces arrêtés restent en vigueur. Sinon, ils perdront toute vigueur en cas d'un vote défavorable. La loi de 1941 n'accorderait pas ces pouvoirs de régie à la députation.

Les diverses régies pourront être prolongées pour des périodes d'un an, l'adoption d'adresses à cette fin dans les deux Chambres. Les délinquants aux régies seront passibles d'amende et d'emprisonnement. Le premier ministre explique qu'il aurait pu recourir à la loi de 1941 puisqu'il existe présentement un "état de menace de guerre". Mais il ne l'a pas voulu, pour éviter de répandre l'impression qu'un nouveau conflit mondial est inévitable.

## Le cabinet Attlee obtient son 5e vote de confiance en un seul mois

Sur les crédits pour les essais de culture des arachides, du tabac et du coton en Afrique orientale — Déficit de \$109,500,000 encouru en ces essais

Londres, 21 (C.P.) — Le gouvernement travailliste britannique a défait hier, par 302 voix contre 295 une nouvelle motion conservatrice de non-confiance, la 5e du genre durant le présent mois. Il s'agit cette fois des anciennes tentatives du régime pour développer la culture, sur de vastes étendues, des arachides en Afrique orientale.

Le gouvernement avait recouru en 1946 à cette mesure, dans l'espoir d'alléger la disette de matières grasses en Grande-Bretagne. Mais ses essais se sont soldés par un déficit. Et c'est pourquoi le cabinet présentait hier un projet de loi qui reconnaît une perte de \$109,500,000 en cette affaire et l'ajoute aux autres charges de l'Etat.

Une compagnie de couronnes poursuit toutefois au Tanganyika des expériences sur la culture du



UN GRAND REPORTAGE DE JACQUES HEBERT

(Ecrit spécialement pour "Le Devoir" par Jacques Hébert, auteur de "Autour des trois Amériques" et "Autour de l'Afrique", qui fait le tour du monde en auto accompagné de son camarade Jean Thaurouf.)

## EN ROUTE POUR LE PAKISTAN

### Des femmes emballées — Un cri de victoire — Une des plus grandes mosquées du monde — Le fort Rouge est fermé! — "S'il y a un paradis sur terre, c'est ici, c'est ici!"

Enfin ce départ de Delhi! Par une fraîche journée qui a une vague, très vague odeur de printemps. Nous traversons Delhi la Nouvelle, regardons une dernière fois ses élégantes saris légers et joyeux avec leurs bordures de brocard, leurs petites fleurs de paillettes. Dans la vieille Delhi, des musulmans se promènent comme des fantômes sans yeux, personnages informes sous un grand sac de coton blanc. En Afrique, les femmes sont, pour dire le moins, légèrement vêtues. En Asie, on les enveloppe. Pour un peu, on les ficelait et on les transporterait d'un endroit à l'autre comme des colis fragiles et mystérieux.

Plains de remords  
Mercredi le 24

Nous allions quitter Delhi sans avoir vu le célèbre Qoub Minar, une tour de 234 pieds, qui a mille ans d'existence. Aux yeux de bien des gens, nous aurions commis un sacrilège.

Dans la plupart, sinon dans tous les pays que nous avons visités, nous avons remarqué la même réaction de la part des gens du pays: si nous n'avions pas vu toutes les choses fameuses à voir, ils nous diront d'un air navré: Mais vous n'avez pas vu notre pays. Hélas! vous n'avez rien vu!

Ainsi pendant notre séjour aux Indes, nous avons grandement souffert de ce que nous n'avons pas vu les célèbres peintures des caves d'Alora et d'Ajanta. Il y avait peut-être 150 Indiens de 20 à 30 ans au Y.M.C.A. Or, nous sommes convaincus que pas un d'entre eux n'a visité l'Inde aussi bien que nous venons de le faire. Et pourtant, si nous avions le malheur d'avouer à "un d'eux que nous n'avions pas vu tel temple du Sud, que nous n'étions pas allés à Calcutta et sur t que nous ne songions pas à visiter Alora, nous étions sûrs des conséquences: "Mais vous n'avez pas vu l'Inde!"

Or, comme on nous a dit la même chose partout, il faudra bien avouer que ce voyage aura été bien

Et plein de remords, au moment de quitter Delhi, nous avons fait une excursion de vingt milles simplement pour aller présenter nos hommages à une tour en pierre rouge qui, disons-le, en vaut la peine. Orgueilleuse et noble, on dirait un cri de victoire lancé dans le ciel lumineux.

Alouette indiscret  
Voyons aussi la Juma Masjid, une des plus grandes mosquées du monde. Elle annonce que nous entrerons peu à peu dans le vaste monde musulman dont nous ne sortirons plus qu'en Grèce.

Enorme construction de pierre rouge dont les dômes de marbre blanc sont incrustés de pierre noire. Je pense que c'est dans l'auto-biographie de Nehrou que nous avons lu que le Mahatma Gandhi n'aimait pas les beaux monuments de son pays. Ils lui rappelaient simplement le travail forcé de pauvres Indiens sans lesquels tout cela n'aurait probablement jamais existé. Devant la mosquée de Juma Masjid, comment peut-on oublier, en effet, que cinq mille écrivains y ont peiné pendant six ans!

Mais il n'est pas défendu, non plus, de nous laisser prendre par cette mosquée de la fin du jour, remplie de musulmans en prière, (suite à la page cinq)

## EN COREE

## Les Américains tentent vainement, à deux reprises, de traverser la rivière Han

### Par contre, ils avancent d'une dizaine de milles sur les deux côtés du front central, sans que les communistes opposent de résistance — Une pluie torrentielle trempe les soldats et embourbe les chars d'assaut

Tokyo, 21 (A.P.) — Les troupes américaines ont aujourd'hui tenté la poche communiste au nord de Wonju, dans le centre de la Corée.

Mais, à l'ouest, les Chinois ont repoussé deux nouvelles tentatives américaines de traverser la rivière Han.

De plus, une pluie torrentielle a transformé tout le front en un vaste champ de boue. Les dépêches signalent que les soldats de l'O.N.U. sont trempés jusqu'aux os et que leurs chars d'assaut sont embourbés dans la vase.

Certains Américains auraient profité, cependant, de cette inclemente température pour poser un geste capital... prendre une douche (au sens propre!).

Les troupes alliées ont nettoyé les rives sud du Han des patrouilles communistes qui s'y étaient attardées depuis quelques jours.

Mais c'est en vain que les Américains ont essayé, à deux reprises de passer sur la rive nord du cours d'eau. Lors de la première tentative, les gens de l'O. N. U. se trouvaient à 7 milles au sud de Séoul; c'est là qu'un feu de mortier, "le plus dur et le plus précis que nous ayons jamais rencontré", affirme un officier américain, a refoulé les assaillants. La seconde tentative a été effectuée à 5 milles en aval; elle a été repoussée de la même manière.

Par contre, les Alliés ont connu des succès à l'est et à l'ouest du front central. Ils ont repris, hier, leur "offensive limitée" et ont capturé la ville de Chunchon, après avoir marqué une avance de 10 milles. Ceci se passait dans le secteur oriental du front.

Dans le secteur occidental, les Américains se sont aventurés au nord de Chinyong. Ils ont même poussé jusqu'à 8 milles au nord de Kyonggan, dans une région qui se trouve à 10 milles à l'est de Séoul.

Toutes ces avances ont été réalisées sans que les Américains aient eu à combattre. Les dépêches signalent que les Chinois ont vidé le terrain tellement vite qu'ils ont abandonné leurs morts et une certaine quantité d'équipe-

ment militaire.

Cependant, on souligne que les communistes tiennent toujours la ville importante de Hoengsong, située à 27 milles au nord de Wonju. Et il ne faut pas oublier qu'ils sont là au nombre d'environ 40,000.

Pour sa part, la marine alliée a continué de bombarder les ports de la Corée du Nord. Le cuirassé "Missouri" s'est attaqué, toute la journée, aux installations de la régie de source non officielle que le gouvernement aurait haussé sa mise au cours de négociations.

Pendant ce temps le travail a repris normalement sur les quais de Londres, Manchester, Glasgow, Liverpool, qui étaient affectés par une grève de 20,000 débardeurs, organisée en protestation contre le procès fait à 7 de leurs chefs. Ceux-ci sont accusés d'avoir mené des arrestations illégitimes de travail.

## Les cheminots britanniques étudient les offres faites par le gouvernement

### Augmentation de 5 pour cent — Arrêt du travail commencé à Manchester — Ralentissement général du travail

Londres, 21 (P.A.) — Les chefs des Fraternités britanniques de cheminots se sont rencontrés aujourd'hui à huis clos, pour discuter les offres faites par le gouvernement au sujet des salaires. On espère que leur décision empêchera la grève générale de prendre forme.

Déjà plus de 3,000 hommes ont quitté leur emploi à Manchester. A Londres, Birmingham, Bristol, Southampton et Liverpool, 12,000 autres cheminots ont commencé à ralentir leurs activités.

Les officiers en charge des chemins de fer nationalisés ont offert

## Le souper des Amis du "Devoir"

On nous écrit pour nous demander: "Peut-on amener des amis et des parents au Souper du "Devoir"?"

Evidemment oui. On peut même organiser des tables de six ou de huit personnes.

Comme la salle du Cercle Universitaire est de dimension restreinte, le nombre des convives ne pourra dépasser 200. Il faudra donc se hâter de retenir et de payer ses billets d'avance. Ceux qui attendront au dernier moment risquent d'être déçus.

Rappelons qu'il ne s'agit pas d'un banquet avec discours, mais d'un simple souper comme il s'en faisait autrefois. Le directeur du "Devoir", M. Gérard Filion, parlera du journal, des progrès qu'il a réalisés durant 1950, des difficultés qu'il a rencontrées, des projets qu'il entretient pour les prochains mois; il justifiera aussi les principales attitudes prises par le "Devoir" en matière sociale, économique et politique.

Les billets, au prix de \$2.00, sont actuellement en vente au "Devoir", 434 est, rue Notre-Dame, B.E. 3361.

## La Législature de la Colombie canadienne s'est ouverte hier

### Amendements à l'acte de l'Amérique britannique du nord — Les terres de la Couronne en Saskatchewan — Le pouvoir électrique au Manitoba — Rapport sur les terres et forêts d'Ontario — Electrification de la Nouvelle-Ecosse

Presse Canadienne, 21. — La législature de la Colombie canadienne s'est ouverte hier par la lecture du discours du trône. Il semblerait que cette année dans cette province. Les principales lois annoncées ont trait à des amendements fédéraux à l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord et à un projet de défense civile.

Les amendements à l'Acte de l'Amérique du Nord ont trait au système de pensions de vieillesse proposé par le gouvernement fédéral à toutes les provinces, et qui prévoit une rente de \$40 par mois sans examen financier, ainsi qu'à une taxe de vente indirecte de trois pour cent, qui pourrait être établie par les législatures provinciales.

Actuellement la Colombie canadienne accorde une pension de vieillesse de \$50 par mois et prélève une taxe de vente directe de 3 pour cent. On n'a pas révélé quels seraient les plans pour la défense civile que le gouvernement entend proposer. Les députés ont également souhaité un réajustement de la prime du premier ministre Johnson et de son épouse qui furent tués au cours d'un accident survenu dans le Québec.

La législature de la Saskatchewan s'est nettement divisée lors du vote sur la réponse au discours du trône, qui fut adopté par un vote de 27 à 19. Le vote C.C.F. a défait un amendement du gouvernement qui prête les terres de la Couronne pour 33 ans au lieu de les vendre.

En Saskatchewan  
A Winnipeg, le premier ministre Campbell a corrigé une citation

## M. Barré confirme le départ de M. Pasquier

Québec, 21 (D.N.C.) — L'hon. Louis Barré, ministre de l'Agriculture, a confirmé ce matin, le départ prochain de M. Louis Pasquier, de la direction de la Raffinerie de sucre de St-Hilaire, en ajoutant qu'il s'agissait d'une simple question d'administration.

M. Pasquier avait d'abord été nommé pour un terme de trois ans et l'an dernier, nous lui avons renouvelé son engagement pour une autre année. Son terme d'office se terminant le 31 mars prochain, nous avons décidé de ne pas le renouveler, a dit le ministre.

Quant à son successeur, le ministre de l'Agriculture nous a dit qu'il n'avait pas encore été choisi, mais que M. Lagacé, assistant-gérant de la Raffinerie remplira pour l'instant ces fonctions au départ de M. Pasquier.

## Les Britanniques seraient-ils aussi barbares que les Nazis?

par Gérard FILION

EN 4e PAGE, PREMIER-MONTREAL

Vient de paraître

La vie émouvante de Marguerite-Bourcet

Ce livre va satisfaire les nombreux lecteurs qui, après avoir lu et aimé "Le duc et la duchesse d'Alençon", ont éprouvé pour son auteur, qu'ils savaient prématurément disparu, une irrésistible sympathie doublée d'un interrogatif intéressé.

Qui était en réalité cette femme de talent que l'on devine surabondamment douée, originale au premier chef et, en même temps, si simple et fraternelle?

La biographie de Marguerite-Bourcet a été son amie. Outre les confidences verbales, Lucienne-Ella Bouet a reçu en dépôt les papiers, carnets de notes, correspondance, et elle a rendu témoignage, avec une délicatesse qui n'exclut ni la clairvoyance ni l'absolue franchise.

Les documents de première main utilisés nous donnent la certitude que sont authentiques non seulement les actes, mais les intentions. N'est-ce pas ce qui compte avant tout dans le récit d'une vie qui n'a de réelle valeur psychologique que s'il est vrai?

Dans le bonheur comme dans l'épreuve, indéniablement, Marguerite-Bourcet était la "joie". Non la joie béate et satisfaisante, mais cette joie "signe et cri de la vie, qui a réussi, qui a gagné du terrain, remporté une victoire". C'était un de ces êtres qui embellissent tout ce qu'ils touchent. L'air autour d'eux est plus léger et l'on est tout épanoui à les regarder vivre, enrichi à les regarder mourir. Qu'ils meurent jeunes, laissant une œuvre inachevée, leur survie est assurée et leur prestige va mystérieusement grandissant.

"La Vie émouvante de Marguerite-Bourcet", par Lucienne-Ella Bouet. Un volume illustré de 8 hors-texte, Bloud et Gay, éd. Distribué au Canada par les Editions Variétés. En vente dans les principales librairies.

CLINIQUE PARENTS de l'Ecole des DU QUEBEC

Nous allons retirer nos enfants du collège

Q. — Est-ce vrai qu'un enfant qui n'a pas d'éducation familiale n'en aura jamais, même si on l'envoie au collège? Et que le succès, quand nos enfants seront grands, dépendra 98% de l'éducation familiale reçue à la maison? Il nous semble que lorsque nous envoyons nos enfants au collège, les éducateurs doivent y donner l'instruction et aussi l'éducation. Qu'en pensez-vous? Sans cela nous allons retirer nos enfants du collège.

Nous sommes votre clinique avec très grand intérêt, et nous nous permettons de vous soumettre notre cas. Nous aimerions beaucoup avoir votre conseil.

UNE MERE PERPLEXE

R. — Le problème, chère madame, n'est pas aussi simple que vous semblez le croire. Les réussites ou les échecs, dans la vie, dépendent d'une foule de circonstances dont nous ne sommes pas maîtres, et aussi, et surtout, de la façon dont nous réagissons dans ces diverses circonstances. Et notre manière d'être, de réagir, devant la vie est l'aboutissement normal de la bonne ou mauvaise éducation que nous avons reçue.

Selon la loi naturelle, l'éducation des enfants revient de droit et de devoir aux parents. Regardez ces oiseaux dans leur nid: la maman, en plus d'apporter la nourriture à ses petits, les protège contre le froid, contre les chats; elle leur apprend à voler, puis à se trouver eux-mêmes leur nourriture, elle leur apprend à se défendre. Et ce n'est que lorsqu'ils sont réellement prêts à affronter la vie qu'elle les laisse se débrouiller seuls. La maman oiseau a éduqué ses petits. Il en est de même des petits louveteaux, des petits ours, que leur maman soigne, lave, protège jusqu'au moment où ils sont enfin capables de vivre par eux-mêmes. Et ce n'est que par accident que d'autres animaux, ou même les humains, doivent se charger du soin de ces petits.

Il en est de même des enfants qui viennent agrandir le cercle familial. C'est au papa et à la maman que revient l'éducation des enfants. Le droit naturel le veut ainsi. La morale chrétienne aussi. Les couvents, les collèges, ont été créés pour aider les parents dans leur tâche; non pour les supplanter, ni les remplacer totalement.

Il y a des parents qui s'avèrent absolument incompétents dans le domaine de l'éducation, il y a des parents qui vivent séparés, il y a des veuves, des veuves; dans tous ces cas, la tâche d'éducateurs des collèges s'alourdit, leur rôle devient plus important. Mais il ne saurait être question de confier l'entière éducation des enfants aux éducateurs des collèges et des couvents, quand ces enfants ont le bonheur d'avoir des parents conscients de leurs responsabilités. Une fleur qui pousse dans les meilleures conditions possibles ne doit pas être transplantée. Ce n'est que si un élément essentiel à son épanouissement fait défaut que l'on songera à la changer de sol.

La société familiale est le milieu naturel de l'enfant, donc le milieu où il a le plus de chance de s'épanouir. Normalement, l'éducation profonde de l'enfant se fera tout d'abord dans l'intérieur du cadre familial. Ce qui n'empêche pas nos divers pensionnats de rendre à nos jeunes d'immenses services.

Prenez donc le temps de réfléchir posément à votre problème. La question que vous nous posez est bien catégorique et nous ne pouvons trancher pour vous l'alternative dans laquelle vous êtes, car pour choisir ce qui serait le mieux pour vos enfants, il faudrait que vous nous donniez plus de précisions sur votre milieu familial.

Dr et Mme JUSTIN

Chez les anciennes de l'Assomption

La filiale de Montréal concoque toutes les anciennes de l'Assomption et leurs amies à la partie de cartes annuelle qui aura lieu, jeudi, le 22 février, en la salle Saint-Stanislas, 1371 est, rue Laurier, à 8 h. précises.

La directrice générale des anciennes de l'Assomption, quelques religieuses et des déléguées de Nicolet seront présentes. Prière d'apporter cartes et marqueurs. Informations: DU. 0682.

Le bon sens des parents et l'enfant gaucher

Hamilton. — Si votre enfant est gaucher, ne vous inquiétez pas. Bien qu'il y ait plusieurs théories sur ce qui cause l'usage de la main gauche, les experts sont vraiment unanimes à dire que si les parents savent agir d'une manière sensée, l'enfant gaucher ne sera pas gêné. Pour le bien des choses, se servir de la main gauche n'est réellement pas un désavantage — l'enfant fait tout simplement de la main gauche ce que d'autres font de la main droite. Quelques tâches ordinaires, cependant, ne peuvent aisément se faire ainsi, ce n'est pas surprenant que les gauchers aient plus de difficultés. D'abord, il doit faire en sens inverse le mouvement ordinaire de "pousser-tirer" pour former les lettres, et il doit incliner son papier vers la gauche au lieu de la droite. En plus, il lui faut tenir sa plume ou son crayon en une position inconcommodée afin de voir ce qu'il écrit.

Écrire est probablement ce qu'il y a de plus difficile pour un enfant gaucher. Apprendre à écrire est déjà assez difficile pour un enfant, mais quand il faut le faire d'une façon différente des autres, ce n'est pas surprenant que les gauchers aient plus de difficultés. D'abord, il doit faire en sens inverse le mouvement ordinaire de "pousser-tirer" pour former les lettres, et il doit incliner son papier vers la gauche au lieu de la droite. En plus, il lui faut tenir sa plume ou son crayon en une position inconcommodée afin de voir ce qu'il écrit.

D'après Mlle Jerlyn Madison, calligraphe-consultante pour la W. A. Sheaffer Pen Company, les parents d'un enfant gaucher devraient consulter l'école pour s'assurer que leur enfant reçoit une aide spéciale, et ensuite voir à lui fournir les accessoires appropriés pour écrire que personne d'autre de la famille ne devrait employer.

Un enfant peut se servir d'une plume à pointe ronde dès l'âge de six ans, même avant s'il est bien surveillé. L'orgueil de posséder un tel instrument d'adulte stimulera son intérêt pour apprendre à écrire. Dès qu'il grandit, on devrait lui donner un stylo, dit Mlle Madison, et, si possible, le genre spécialement désigné pour les gauchers. Un stylo ordinaire, à moins qu'il ait un bec large et plat, est d'un usage difficile à un gaucher, parce qu'à moins qu'il écrive à sens inverse, l'angle de son stylo sera tel qu'il "poussera" ou "percera" le papier dans son mouvement de gauche à droite, plutôt que d'être en une position diagonale pour "tirer ou dessiner" comme il en est pour le droitier.

Malgré ses difficultés spéciales, cependant, l'enfant gaucher ne devrait jamais être porté à se sentir étranger ou inférieur à cause de son penchant particulier, avertit Mlle Madison.

Le fait est que l'enfant gaucher est dans un groupe sélect qui comprend Babe Ruth, Leonardo de Vinci, Michel-Ange et l'une des quinquépotes Dionne. Il peut même devenir président — le président Garfield était gaucher de même que le président Truman.

Retraites chez les Soeurs Missionnaires

Des retraites fermées seront prêchées chez les Soeurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception du 22 au 25 février, pour jeunes filles, par le R. P. Paul Fontaine, S.J.; du 26 février au 1er mars, pour jeunes filles, par un Père Jésuite; du 5 au 8 mars, pour dames amicalistes de la C.N.D., par le R. P. Gélinais, O.M.I.; du 8 au 11 mars, pour institutrices, par le R. P. Lucien Roy, S.J.; du 15 au 18 mars, pour jeunes filles, par le R. P. Oscar Bélanger, S.J.

On peut s'inscrire en écrivant ou

Carnet mondain

BAL DES BEAUX-ARTS

Le bal annuel de l'école des Beaux-Arts aura lieu vendredi, le 2 mars, à l'hôtel Windsor, sous le patronage de M. et de Mme Omer Côté. On mentionne parmi les autres invités: M. et Mme Jean Bruchési, M. Roland-H. Charlebois, directeur de l'école des Beaux-Arts, et Mme Charlebois, M. et Mme Louis Larin, M. et Mme Jean-Marie Gauthier, M. et Mme Louis Beaudoin, M. et Mme Jean-Baptiste Soucy, M. et Mme Hervé Plante, M. J. Vézina, M. Maurice Gauthier, M. Benoît Boivin, Mlle Yolande Delacroix-Pelletier.

AU CHATEAU DE RAMEZAY

La prochaine réunion de la section féminine de la Société d'archéologie et de numismatique aura lieu mercredi, le 28 février, à 2 h. 45, au château de Ramezay. La conférencière, Mme Henri Vautour, a intitulé la causerie qu'elle prononcera à cette occasion: "Notre voisin, le passé". Le thé sera servi.

JEUNESSE-VILLE

Le buffet-gala organisé au bénéfice de Jeunesse-ville aura lieu en l'hôtel Windsor, mardi soir, le 6 mars, sous la présidence d'honneur du conseil général des Pays-Bas et de son épouse, M. et Mme A. Senter. A cette occasion, une revue de haute couture sera présentée et il y aura également un défilé de modes enfantines. Des petits enfants serviront de modèles. Ce sont Mlle Françoise Eden, M. Bill Eden, Mlle Jeanne Archambault, Hélène Archambault, Monique Archambault, Louise Faux et Monique Archambault. En plus du buffet-gala, il y aura deux matinées, les 7 et 8 mars.

DINER

M. Paul Peladeau recevait quelques invités dernièrement, à la Tour Eiffel, avant le vernissage de l'exposition "l'art de la table" au musée des arts.

FIANÇAILLES

On annonce les fiançailles de Mlle Suzanne Loiseil, fille de M. et de Mme P.-Emile Loiseil, de Richelieu, au Dr Armand Trépanier, fils de M. S. Léopold Trépanier, décédé, et de Mme Trépanier, de Montréal. Le mariage sera célébré dans l'intimité, prochainement. — M. et Mme Jacques Valentyne font part des fiançailles de leur fille Denise, à M. Jacques Côté, fils de M. Alexis Côté, décédé, et de Mme Côté.

PROCHAIN MARIAGE

Le mariage de Mlle Suzanne Chapleau, fille de M. et de Mme Henri Chapleau, de Notre-Dame, grâce à M. Jacques Viau, fils du Dr et de Mme J.-A. Viau, de St-Rémi, de Napierville, sera célébré en l'église Notre-Dame des Neiges, samedi, le 10 mars, à 9 h. 30. La bénédiction nuptiale leur sera donnée par le Père Maurice Lamarche, S.J. MM. Louis-Charles Laferté, François Gagnon, cousin de la mariée, Roland et Jean-Marie Viau, frères du marié, placeront les invités.

On manque encore d'infirmières diplômées

Le public a son mot à dire mais c'est à lui de le dire

Faut-il que le programme actuel d'éducation des infirmières soit entièrement révisé? L'ancien système était très satisfaisant il y a cinquante ans, mais comme les hôpitaux construits à cette époque et qui sont aujourd'hui démodés, le programme a peut-être besoin de se faire "relever le visage".

Dans un message à l'occasion de la Semaine nationale de santé, l'Association canadienne des infirmières déclare que l'École de démonstration, à Windsor, Ont., met en pratique un programme nouveau que l'Association et la Croix-Rouge canadienne ont approuvé. Un autre programme est également étudié au Toronto Western Hospital. Ces deux écoles ont plus de demandes qu'elles n'ont d'espaces. Leur existence n'a été rendue possible que grâce à des appuis financiers privés.

Cependant, le manque d'infirmières persiste. L'importance que les gouvernements fédéral et provinciaux, que les chefs syndicaux et d'autres groupes organisés accordent à la santé des citoyens canadiens a donné un grand essor au développement des initiatives hygiéniques. Ces initiatives ne peuvent fonctionner sans la présence d'infirmières. D'où peuvent-elles venir? Un fort pourcentage d'élèves sortant des écoles secondaires se destinent, paraît-il, à cette profession. Mais il est vrai également que beaucoup de canadiennes ne terminent pas leurs études. Le remède serait-il dans une aide financière qui permettrait à ces élèves de terminer leurs cours?

D'un autre côté, la profession a-t-elle analysé suffisamment ses activités et le potentiel de diplômées et d'étudiantes est-il employé à son plus grand avantage? L'Association canadienne des infirmières insiste sur une étude approfondie de ce problème. Mais cela prend également de l'argent!

Ce qui est l'affaire de tout le monde n'est l'affaire de personne. M. Jean Public est-il sincère dans ses exigences pour plus d'infirmières et de meilleurs soins? Si oui, est-il prêt à demander à son député de voter des octrois pour venir en aide aux infirmières, comme il le fait dans le domaine de l'éducation des services médicaux, etc.? C'est le temps de le dire.

en téléphonant à la Maison Notre-Dame-du-Saint-Esprit, 314, chemin Sainte-Catherine, Outremont, CA. 3592.



L'HIVER AU NOUVEAU-BRUNSWICK — La neige couvre les champs et le chemin montant encadrés par la sortie du pont couvert de Fillmore, au ruisseau de la Tortue, présentant une scène typique d'hiver canadien aux alentours de Moncton. (Photo C.P.)

Des poètes qui ont parlé d'amour

M. René Salvator-Catta à la Société d'étude et de conférences se révèle un véritable artiste de la scène

Avec un art très personnel, M. René Salvator-Catta, petit-fils de René Bazin et invité, hier, de la Société d'étude et de conférences, a captivé son auditoire, en disant un choix de poèmes sur l'amour d'écrivains de diverses époques.

Tous les poètes ont parlé d'amour, remarque M. Salvator-Catta, et chacun l'a fait de façon particulière et inimitable. Et la poésie sait envelopper le sentiment, même le plus banal, parfois, d'un halo de spiritualité.

L'idée de la mort est souvent associée à l'amour chez plusieurs poètes comme si ce sentiment ne devait trouver son expression définitive qu'au delà de la vie. C'est une attitude que l'on rencontre fréquemment chez les poètes du XVIIe siècle, quand ils ne mettent pas l'expression de l'amour complètement de côté. C'est ainsi que le classicisme apparaît plus limité, plus borné que l'inspiration qui admettait le sentiment de l'amour dans la période moyenâgeuse.

Avec le 18e siècle, le sentiment s'impose et s'étale, développant une richesse lyrique qui ne réussit pas toujours à masquer l'indigence de philosophie foncière. De ces époques, M. Salvator-Catta anime des poèmes de Charles d'Orléans, Villon, Ronsard, Chénier, La Fontaine, Lamartine, pour finir avec Beaudelaire.

Dans la deuxième partie de son programme, le poète a présenté deux chants de La Divine Comédie, en soulignant d'abord que certains commentateurs ont prétendu que Béatrice représentait la théologie, figure tendant à rendre cette science plus proche et plus attrayante. Malgré les longs développements théologiques qu'il met dans la bouche de Béatrice, Dante n'est pas à ce point désincarné, remarque le conférencier, il a subi, vers la fin de sa vie, la crise du classicisme qui a fait de son œuvre dit assez du vers et du geste.

M. Gérard Gauthier chez les Écrivains pour la Jeunesse

M. Gérard Gauthier, principal de l'école Jeanne Le Ber, sera le conférencier invité à la réunion mensuelle des écrivains pour la jeunesse demain soir, 22 février. Dans sa causerie, M. Gauthier parlera de l'Enfant.

La réunion aura lieu à la bibliothèque municipale (salle des cours) à 8 h. L'entrée est libre. Le public est cordialement invité.

La troisième partie de ce récit poétique a été consacrée à des extraits du magnifique poème-fresque dont René Salvator-Catta est l'auteur et qui retrace à larges traits le vieux drame humain, en prenant le premier homme et la première femme dans l'enchantement du paradis d'avant la chute. L'amour en état d'innocence, l'amour déchû, l'amour racheté, tels sont les principaux thèmes de l'inspiration du Paradis nuptial. A son récit d'hier, M. Salvator-Catta s'est révélé un véritable artiste de la scène et surtout dans ses œuvres, dans ce poème aux résonances multiples et profondes, à la fois humaines et mystiques, qu'est le Paradis nuptial. Il a subi, vers la fin de sa vie, la crise du classicisme qui a fait de son œuvre dit assez du vers et du geste.

Un mets chaud pour les temps froids

Des mets chauds, nourrissants, sont bien accueillis par toute la famille quand la bise souffle. On peut se procurer des conserves de Canada une foule d'idées pour la préparation facile des repas.

PLAT DE SAUMON

- 1 boîte de saumon de 1/2 lb
3 cuillerées à soupe de beurre
4 cuillerées à soupe de farine
1/2 cuillerée à thé de sel
1/2 cuillerée à thé de sel de céleri
1 cuillerée à thé de paprika
1 tasse de lait
1 cuillerée à soupe d'oignon finement haché
1 cuillerée à soupe de jus de citron
4 oeufs séparés
1/4 cuillerée à thé de crème de tartre.

Egoutter et déliqueter le saumon pour en remplir une tasse. Faire fondre le beurre; y incorporer la farine, le sel, le sel de céleri et le paprika. Ajouter graduellement le lait; faire cuire en agitant constamment, jusqu'à ce que le mélange commence à épaissir. Enlever du feu; ajouter l'oignon et le jus de citron. Battre les jaunes d'oeufs avec un batteur à oeufs; ajouter au mélange; incorporer le saumon. Battre les blancs en mousse; y ajouter la crème de tartre et continuer de battre jusqu'à ce qu'ils soient fermes, mais non secs; les incorporer ensuite au mélange de saumon. Mettre dans une casserole de 1 1/2 pinte; la placer dans un récipient d'eau chaude et faire cuire dans un four à 350° F. durant 50 à 55 minutes. Servir aussitôt.

N.B.—La moitié des ingrédients ci-dessus mélangés et cuits dans une casserole d'une pinte à 350° F. durant 45 minutes, suffit pour 2 personnes.

Advertisement for KALMINE medicine. It lists ailments like rheumatism, migraines, and toothaches. It claims to be a 'miraculous' and 'economical' remedy. The agent is J. ALFRED GUILMET at 84 E. rue St-Paul, Montreal.

Feuilleton du "Devoir" La Plus Aimée par O'Nevas

Quelques jours plus tard, le nouvel homme de lettres vint s'installer au cottage pour compléter sa convalescence. Mais ce ne fut qu'au bout d'une semaine que Betty, chaque jour empêchée par une raison ou une autre, put le voir. Ce fut sur la plage, un chaud après-midi de juin, qu'elle le rencontra. — Je lui ferai voir, je lui ferai voir, comme on dit dans le Nord. Betty, cette nuit-là, eut de la peine à trouver le sommeil. Quand enfin elle s'endormit, ce fut de Kenneth Desmond qu'elle rêva. Quelques jours plus tard, le nouvel homme de lettres vint s'installer au cottage pour compléter sa convalescence. Mais ce ne fut qu'au bout d'une semaine que Betty, chaque jour empêchée par une raison ou une autre, put le voir. Ce fut sur la plage, un chaud après-midi de juin, qu'elle le rencontra. Elle rentra du village quand, brusquement, après avoir couronné une pointe de rocs, elle se trouva devant Desmond et Jo bâissant un château de sable. — Jo bondit avec un cri de joie. Desmond se leva plus lentement et tendit la main à la jeune fille. — Comme vous paraissez encore fatiguée! s'exclama celle-ci, involontairement. — Vraiment, dit-il avec une ombre de sourire. J'ai passé de durs moments, mais je me trouve maintenant très bien. Comment est sir Michael? — Il est bien, merci. La conversation tomba, car Jo s'était momentanément écartée pour dégager Princesse empêtrée dans des algues. — Vous ne paraissez plus la jeune fille Betty enjouée dont j'ai gardé le souvenir, commença Desmond. — Elle resta silencieuse. — Pourquoi vous êtes heureuse, espère-t-elle poursuivre d'une voix plus contenue. — Oui, je suis heureuse... relativement. Elle s'était assise sur un roc et lui s'était à demi étendu à ses pieds. — Y a-t-il une raison qui vous empêche d'être heureuse... tout à fait? — Pourquoi me le demander? — Je vous le demande, Betty, parce que... Le capitaine Willoughby apparut sur la scène et Desmond vit avec ennui Betty rougir légèrement. Il vit aussi avec indignation et chagrin dans les yeux du ca-

Large advertisement for TCA (Trans-Canada Airlines) featuring the slogan 'En quelques heures... tout cela est à vous!'. It promotes travel to the Bermudes and Florida. The ad includes an illustration of a tropical beach scene with people relaxing, a sailboat, and an airplane flying overhead. Text details the benefits of TCA service, such as comfortable seating and excellent food. It also lists the destinations served: Nassau, La Jamaïque, La Barbade, Trinitad, and La Floride. Contact information for Trans-Canada Air Lines is provided at the bottom.

LES IMMIGRES FRANÇAIS DANS LE QUEBEC III — LES SERVICES DU FEDERAL

N.D.L.R.—Les difficultés éprouvées récemment par quelques immigrants lors de leur arrivée au Canada ont incité "Le Devoir" à mener une enquête sur leur sort et le problème actuel de l'immigration. Voici le troisième article sur les résultats de cette enquête.

notre rôle et nous n'avons pas de centre d'accueil proprement organisé. Nous utilisons à cette fin, les cellules de la déportation, rue St-Antoine, tâchant d'y rendre la vie la meilleure possible. Même s'il y a des barreaux aux fenêtres, l'immigrant demeure libre de ses mouvements et il reçoit tout au moins de bons repas.

des Français, leur servir de maître d'hôtel, de conseiller moral, d'appui financier, de rééducateur culturel, voilà des charges bien lourdes pour un organisme chargé de trouver des emplois. Il faut d'ailleurs suivre les immigrants pendant plus d'un an, et en particulier les Français, qui sont difficiles à satisfaire, têtus, capricieux, beaux parleurs et souvent ignorants.

Notre système d'allocations familiales est bien organisé mais il reste encore incomplet L'opinion d'un industriel de St-Jean, M. Maurice Boisclair — Conseils aux membres de la régionale de l'A.P.I.

St-Jean, Qué., 21 (D.N.C.)—"Le You Can Change the World. Puis M. Boisclair, après avoir souhaité la bienvenue à tous et les avoir remerciés de s'être rendus à son invitation, entra dans le vif de son sujet.

L'Association professionnelle des industriels a un rôle de premier plan à jouer dans la recherche de la paix pour notre pays et le monde entier, à dit M. Boisclair. "Pour sauver le pays, il faut sauver le foyer et je vous réjette carrément qu'à mon sens, l'allocation familiale aujourd'hui incomplète devrait d'abord être donnée à la femme mariée, particulièrement à celle dont le mari ne touche pas assez de revenus pour assurer à son foyer une paix sociale et spirituelle absolument nécessaire".

A l'enquête sur la moralité Un policier dit qu'il n'avait pas le droit de rechercher les véritables tenanciers

Ses supérieurs l'en auraient blâmé — La police fermait les petits "bookies" et laissait les gros ouverts — La "protection" dont un constable n'ose pas parler — Les maisons de prostitution avaient deux portes, dont l'une était toujours ouverte — On produira des articles de journaux pour tâcher d'établir que les intimes étaient au courant de certains faits

Le sergent-détective Léo Bourbonnais a déclaré hier, à l'enquête sur la moralité, qu'il n'avait pas la permission de rechercher les tenanciers véritables d'une maison de jeu.

Lors de la descente, l'agent qui avait fait la cause se rendait sur les lieux pour identifier le présumé tenancier. Puis, il donnait un rapport verbal à son officier supérieur... et tout était dit.

"Les exigences" du Canada pour l'admission d'un immigré se sont déjà traduites par des discriminations ethniques dont les Latins avaient le plus à plaindre. Aujourd'hui l'immigration se fait encore selon une certaine discrimination, mais évidemment beaucoup moins contestable celle-là, puisque relative au métier, au genre de vie, etc.

L'un de ces hauts fonctionnaires nous avouait cependant que la tâche est écrasante et que, malgré les efforts, le travail demeure incomplet. "Régler le sort de tous les immigrés et non seulement

Pendant le souper, on avait présenté aux invités le film social

Ottawa, 21 (C.P.) — Le conseil consultatif sur la main-d'oeuvre, que le gouvernement fédéral vient de créer a été averti solennellement hier qu'on n'entend pas qu'il demeure un organisme de paille destiné à approuver toutes les décisions prises par les autorités.

La grippe frappe un peu partout Dans la province de Québec, elle vient de faire son apparition à Maniwaki — Ottawa ne donne aucun chiffre précis sur le nombre des victimes

Réunion du comité consultatif sur la main-d'oeuvre

986,476 tonnes de papier aux Trois-Rivières

Tunnels sous la rue Sherbrooke

La température Pas de changement dans la température: il fera encore doux, aujourd'hui, dans toutes les régions du Québec, et dans plusieurs secteurs de la province, on prévoit de la pluie. Rien n'indique pour le moment que le temps se mettra au froid.

Les ouvriers et l'intolérance raciale

Le problème du logement devra passer au second plan

Le gouvernement ne songe actuellement qu'à la réalisation du programme de défense — M. Winters ne se cache pas pour l'affirmer devant les membres de la National House Builders' Association réunis en congrès

Son Exc. Mgr Léger chez les Scouts

Deux Trifluviens échappent à la mort

Le problème du logement devra passer au second plan

Le problème du logement devra passer au second plan

CUBES de GLACE BRUNELLE sont 100% purs sans goût sans odeur POUR INFORMATIONS: H. BRUNELLE Ltée, FA. 6836

Convocations Club Richelieu-Montréal: Au déjeuner de demain jeudi, le 22, à midi 15, en l'hôtel Queens, le conférencier sera M. l'abbé Irénée Lussier, visiteur principal des écoles et directeur technique des classes spéciales à la Commission scolaire de Montréal.

Un choix des plus complets SOULIERS • CHAPEAUX • ACCESSOIRES COMPLETS et PALETOTS peuvent se porter immédiatement Max Beauvais 385 rue St-Jacques A

Le magasin pour hommes par excellence à Montréal Heures d'affaires: 9 a.m. à 5.30 p.m. tous les jours, sauf le samedi à 1 h.

"Le Devoir" est imprimé aux nos 430-434 est, rue Notre-Dame à Montréal par l'Imprimerie populaire, compagnie à responsabilité limitée qui en est l'éditrice-proprétaire. Directeur-gérant: Gérard Filion.

Abonnement par la poste: ÉDITION QUOTIDIENNE (un an): Canada (sauf Montréal et la banlieue), \$2.00; Montréal et banlieue, \$1.50; États-Unis et Empire britannique, \$3.00; Union postale, \$2.00. ÉDITION DU SAMEDI (un an): Canada, \$1.00; États-Unis et Empire britannique, \$2.00. Les abonnements sont payables d'avance par mandat-poste ou par chèque encaissable au pair à Montréal.

Autorisé comme matière postale de deuxième classe par le ministère des Postes, Ottawa. Téléphone: BELAIR 3361\*

MERCREDI, 21 FEVRIER 1951

# Les Britanniques seraient-ils aussi barbares que les Nazis?

Les autorités britanniques incendieront prochainement un village malais. Tous les journaux d'avant-hier en publiaient la nouvelle en première page. La dépêche, datée de Singapour, mérite d'être reproduite.

Singapour, 18 février (A. P.). — Les autorités britanniques mettront le feu à tout un village du sud de la Malaisie, afin de nettoyer ce qu'ils appellent un gîte de terroristes communistes. Cette mesure fait partie de la campagne britannique en vue de nettoyer la Malaisie du terrorisme communiste.

A date, tous les 1,500 habitants de Jenderam ont été évacués et envoyés dans un camp de détention, à Klang, dans l'Etat de Johore, un peu au nord de Singapour. Les autorités ont également évacué tout le cheptel et tous les effets personnels des Malais, des Indonésiens, des Chinois du village. Le tout a été vendu aux enchères publiques et le produit de la vente a été remis aux propriétaires.

On n'a pas encore révélé comment le village sera incendié. Au début, on rapporte que la RAF avait reçu mission d'accomplir cette tâche, mais un communiqué de la RAF déclare par la suite que ni l'armée, ni l'aviation n'avaient reçu avis du rôle qu'elles auraient à jouer dans la destruction éventuelle du village.

La plupart des habitants sont des ramasseurs de caoutchouc et des planteurs de riz. Les autorités déclarent que le village est "un chaînon important d'approvisionnement et un abri pour les bandits" et un centre de distribution de la propagande rouge en Malaisie.

La Malaisie est une pièce importante sur l'échiquier de l'Empire britannique. Depuis qu'un voyageur anglais réussit au début du siècle à dissimuler dans ses bagages quelques graines d'hévéa brésilien, tout l'exportation hors du Brésil était rigoureusement interdite, et à réusir la plantation de l'arbre à caoutchouc dans la presqu'île malaise, celle-ci a toujours été le principal centre de production de caoutchouc naturel. Les planteurs anglais ont défriché la jungle malaise pour y planter l'hévéa brésilien. La population indigène qui vivait naguère de la culture du riz fournit un main-d'œuvre bon marché aux plantations de caoutchouc.

Il ne faut pas oublier non plus que la Malaisie contient les dépôts d'étain les plus riches du monde. La rareté de ce métal s'est fait vivement sentir après l'occupation japonaise de la dernière guerre.

Mais les Japonais sont passés par la Malaisie et y ont semé, comme en Indochine, en Indonésie, en Birmanie, la haine du blanc et le désir de la libération nationale. Les Malais ont ajouté foi aux promesses des Japonais et cherchent aujourd'hui à les réaliser. Ils y aspirent avec d'autant plus de force qu'ils voient leurs voisins immédiats, les Birmanes et les Indonésiens, réaliser la souveraineté nationale.

Les Britanniques n'ont jamais réussi à reprendre pied pour la peine dans la presqu'île malaise. Ils sont revenus en force à Singapour, mais toute la presqu'île est plus ou moins sous la domination des bandes terroristes. On se souvient de la chevauchée de Jacques Hébert de la frontière du Siam à Singapour. On lui avait prédit qu'il ne passerait pas, que les balles des francs-tireurs malais auraient raison de sa témérité.

Que les terroristes malais subissent, dans une certaine mesure, l'influence communiste, il n'y a pas à en douter. Car il ne faut pas oublier que dans tout l'Extrême-Orient le communisme se présente aux populations indigènes sous la figure d'un mouvement de libération nationale. Les vrais marxistes doivent être aussi rares en Malaisie qu'ils le sont en Chine, en Corée, en Birmanie ou aux Indes, mais les patriotes sont nombreux et n'hésitent pas à s'allier aux communistes, si la manœuvre est de nature à accélérer le départ des blancs.

Il ne faut pas oublier qu'on nous représentait comme des communistes de la pire espèce, les chefs indonésiens et birmanes. Depuis que les deux pays sont indépendants, les gouvernements ne paraissent pas avoir institué la dictature du prolétariat.

Quoi qu'il en soit des opinions politiques des terroristes malais, il n'en reste pas moins vrai que le procédé de répression employé par les Britanniques est révoltant.

Nous avons peine à croire que tous les habitants du petit village de Jenderam sont tous des communistes. Le seraient-ils qu'ils auraient droit d'être traités comme des hommes, non comme du bétail. Il y a aussi les femmes et les enfants qui peuvent difficilement être tenus responsables des actes de terrorisme qu'on attribue au village.

L'évacuation massive de toute la population, l'incendie de toutes les habitations et la vente à l'enchère de tous les biens mobiliers, voilà un procédé qui rappelle étrangement un événement dont nous avons gardé le souvenir au Canada, la déportation des Acadiens. Par des procédés comme ceux-là, la Grande-Bretagne se déshonore aux yeux des peuples civilisés.

Il serait évidemment injuste de tenir le peuple anglais responsable d'un acte aussi révoltant. Beaucoup de Britanniques seront indignés d'une telle barbarie. Mais n'empêche que le gouvernement de Londres ne pourra éviter la responsabilité morale du geste qu'il paraît couvrir de son autorité. Il devra donc se justifier aux yeux des hommes civilisés.

Durant la dernière guerre, la destruction du village de Lédice, en Tchécoslovaquie, souleva la colère des peuples alliés. Si les Britanniques se livrent aux mêmes excès à l'endroit d'un petit village de Malaisie, il faudra croire qu'ils ne valent pas mieux que les Nazis.

Gérard FILION

## Lettre de Québec

# Les instituteurs de la province ont triomphé d'un grand danger

par Pierre LAPORTE

Québec, 21. — Les instituteurs et les institutrices de la province ont eu grand-peur la semaine dernière. Leur corporation professionnelle, créée par une loi du Parlement de Québec en 1946, était menacée d'extermination. On voulait l'amputer d'une de ses filiales, celle de la ville de Sherbrooke. Le corps professoral a craint que d'amputations en amputations on en vienne un jour à faire de la corporation un corps sans membres, un tronc informe, qui mourrait.

La menace paraît conjurée pour le moment car le gouvernement a compris qu'il faisait fausse route. Il n'a pas voulu tuer de sa main l'enfant qu'il avait mis au monde il y a cinq ans à peine. Le procureur des instituteurs devant le comité des bills publics, M. Victor Trépanier, a droit à des félicitations. Il avait à défendre une cause pas facile, — pour plusieurs raisons bien connues, — et il a réussi là où bon nombre d'autres auraient échoué. Il a trouvé les arguments justes et les a exposés avec habileté.

### Les faits

La Commission scolaire de Sherbrooke présentait un bill cette année. Projet de loi anodin, semblait-il. Elle demandait un nouveau mode d'élection pour ses commissaires. Aucune difficulté. Mais à la fin du bill, — in cauda venenum, — il y avait l'art. 14, qui aurait créé un précédent dangereux et probablement une levée de boucliers contre la Corporation des instituteurs et institutrices de la province. En voici le texte, tel qu'amendé:

"Aucune association professionnelle d'instituteurs et d'institutrices représentant les personnes au service du bureau des commissaires d'écoles catholiques romaines et de la cité de Sherbrooke affiliée à une autre association ou de personnes au service d'un bureau d'écoles privées, n'a le droit de participer à une convention collective, ni pour y être partie ni pour être reconnue par la Commission des relations ouvrières de la province de Québec comme représentant d'un groupe de salariés."

Les instituteurs de Sherbrooke, au risque de perdre leur certification, auraient donc été forcés de briser avec la Corporation. Ils auraient été privés de conseil et de l'appui moral de l'association professionnelle provinciale et l'association elle-même aurait perdu une de ses filiales les plus importantes.

Le principe posé, d'autres commissions scolaires auraient embêté le pas. Celles des Trois-Rivières auraient demandé le même privilège, puis celles de Cap-de-Madeleine, jusqu'à celui du gouvernement, devant le nombre croissant des demandes, aurait adopté une loi générale défendant aux instituteurs et aux institutrices de s'affilier à une association autre que sur le plan strictement local. C'est été la répétition du cas des policiers: une ville a attaché le grelot, d'autres ont suivi et le gouvernement a finalement étendu le principe à toute la province.

La Corporation des instituteurs eût conservé son existence légale et ses privilèges légaux, sans doute, mais elle n'aurait plus eu de membres. Elle serait morte d'inanition.

### Me Trépanier

Le premier ministre a d'abord donné raison à la Commission scolaire de Sherbrooke, il faut que les commissions, a-t-il dit, soient maitresses chez elles. C'est le peuple de Sherbrooke qui paie et il a le droit de ne pas être conduit par Montréal ou par Québec.

La cause paraissait perdue. Me Trépanier est intervenu. Il a rappelé que c'est l'Union nationale qui a créé la corporation des instituteurs. On n'est pas libre d'y appartenir ou non: à la loi oblige tout professeur à en être. Et voici que par le bill de Sherbrooke on l'oblige à sortir d'un groupe professionnel auquel il doit nécessairement appartenir. "C'est comme si un client disait à un avocat: "Sortez du Barreau et je vous confierai ma cause", dit M. Trépanier.

M. Duplessis a fait mine de ne pas lui donner raison. M. Trépanier a alors demandé du délai "pour tenter de trouver un compromis avec la Commission scolaire de Sherbrooke". C'était très habile. M. Duplessis a consenti avec plaisir et les deux parties ont discuté.

laborateur du président Truman, "parce que seulement grâce à cette route intérieure pourrions-nous, si la guerre était, sauvegarder une réserve suffisante de minerai de fer".

M. Sawyer précisait plus tard sa pensée: "Il est nécessaire pour ce pays d'obtenir le minerai de fer en temps de paix ou en temps de guerre."

"Nous utilisons une incroyable quantité de minerai de la mine Mesabi (au Minnesota), et celle-ci s'épuise, voilà tout."

"Sans assez de minerai de fer, notre industrie de l'acier, notre économie et notre situation militaire souffriraient un déclin désastreux."

On voit dans quelle posture excellente se trouvait le gouvernement de Québec pour discuter avec les magnats américains de l'acier. Il n'a pas exploité la situation, il a rendu les armes sans résistance.

Les Finlandais, situés aux portes d'un voisin autrichien menaçant, la Russie, agissent avec plus de fierté et plus de réalisme. Cinq fois plus de soldats, ils défendent néanmoins leur indépendance nationale — tandis que nos gouvernements d'Ottawa et de Québec en traquent trop souvent avec lâcheté.

## LETTRE D'OTTAWA

# M. Saint-Laurent réclame des pouvoirs extraordinaires

Mais des pouvoirs extraordinaires limités — Il recule encore devant un régime de guerre

par Pierre VIGÉANT

Ottawa, 21. — Le gouvernement veut se faire concéder des pouvoirs extraordinaires en raison de la situation internationale, mais il ne réclame pas les pleins pouvoirs. C'est ce que le premier ministre a indiqué dans les discours qu'il a prononcé hier après-midi à l'appui de la résolution introductive d'un projet de loi qui fait partie du programme de préparation à une guerre éventuelle au même titre que le budget d'un milliard et demi de la défense nationale.

M. Saint-Laurent recule encore devant un régime de guerre. Comme il l'a rappelé lui-même, il pourrait invoquer la menace de guerre pour mettre en vigueur la fameuse loi des mesures de guerre qui lui conférerait des pouvoirs presque illimités. Il ne veut cependant pas recourir pour le moment à une mesure aussi radicale.

Le gouvernement, de dire M. St-Laurent, ne veut pas fortifier l'impression déjà trop répandue dans plus d'un pays que la guerre est imminente. Depuis son adoption en 1914, la loi des mesures de guerre a été mise en vigueur à deux reprises et il s'agissait dans les deux cas d'une guerre actuelle. Il nous a semblé que nous devions faire

tout en notre pouvoir pour éviter de créer l'impression que la guerre ne saurait être prévenue.

### Extraordinaires et limités

Le gouvernement réclamera donc des pouvoirs extraordinaires, mais des pouvoirs extraordinaires limités. Le premier ministre a laissé entendre qu'ils seraient définis dans le projet de loi qui sera soumis au Parlement.

M. Saint-Laurent s'est efforcé de rassurer dans toute la mesure du possible les défenseurs de l'autonomie provinciale. Il a insisté sur le fait que le gouvernement ne réclame pas tous les pouvoirs de la loi des mesures de guerre qui lui permet de légiférer dans les domaines de juridiction provinciale, mais qu'il se contenterait des pouvoirs qui lui paraissent indispensables. Il a annoncé son intention de laisser aux provinces le soin d'établir une règle des loyers.

Le premier ministre s'est efforcé en même temps de rassurer les tenants de la souveraineté du parlement. C'est au parlement, dit-il, que le gouvernement demandera de délimiter les pouvoirs extraordinaires qu'il veut se faire confier. De plus, lorsque le gouvernement jugera à propos d'exercer l'un de ces pouvoirs, il communiquera immédiatement sa décision au parlement qui pourra la rescinder.

### Bien accueilli

Le discours de M. Saint-Laurent a été fort bien accueilli de tous les partis d'opposition. Le gouvernement n'éprouvera apparemment aucune difficulté à obtenir les pouvoirs extraordinaires limités qu'il demande. Tout à tour, MM. Drew, Coldwell et Low ont signifié leur approbation entière des vues exprimées par M. Saint-Laurent.

Le premier ministre hésite tellement à établir un régime de guerre qu'il est revenu à plusieurs reprises sur l'espoir qu'il nourrit d'avoir pas à exercer les pouvoirs extraordinaires qu'il veut se faire conférer. Cela vaut surtout pour le contrôle des prix qu'il n'est évidemment pas prêt à instituer pour le moment. C'est sur ce point que la mesure suscitait l'opposition. M. Drew, M. Low et surtout M. Coldwell — le contrôle des prix est depuis longtemps le cheval de bataille des socialistes — estiment au contraire que le gouvernement devrait agir sans délai pour enrayer l'inflation.

M. Saint-Laurent recule encore devant un régime de guerre pour un conflit éventuel, mais il continue à affirmer sa confiance que la guerre n'est pas inévitable.

Pierre VIGÉANT

## LETTRES AU DEVOIR

### ANNONCES DE L'ARMEE

Monsieur le directeur, Je croyais le Devoir plus sérieux, surtout plus logique avec lui-même. Il dit blanc et il dit noir. Il prêche la paix et il prêche la croisade militaire. Il se targue de principes et il contredit ses principes pour quelques piastres.

Je répondez pas. Ouvrez le Devoir du 14 février 1951, à la page 8. Vous y verrez un appel à l'entraînement dans l'armée. Et, par dessus le marché, on y invoque un argument moral: la défense de la foi chrétienne!

Un tableau représente Dollard des Ormeaux et ses compagnons agenouillés et recevant la sainte communion. Un second tableau fait voir des soldats d'aujourd'hui assistant à la sainte messe. Immédiatement au-dessous, on lit: "Avant leur départ pour le Long-Sault, Dollard et ses compagnons ont attesté leur foi en recevant la sainte communion. Ce geste, combiné d'autres de nos soldats l'ont posé tout le long de l'histoire! Et se répète, tous les jours dans l'armée du pays. Nous, Canadiens, sommes avant tout chrétiens. Nous sommes jaloux de nos libertés religieuses. Nous les sommes aussi de nos libertés civiles. Une menace aujourd'hui plane sur le monde. Elle met en danger nos libertés. Seule une armée forte, capable de servir partout, nous protégera contre cette menace terrible et bien réelle..."

C'est là une monstruosité de la propagande de guerre susceptible de troubler bien des consciences. Et le Devoir lui prête ses colonnes! Mais, direz-vous, c'est une annonce payée par le gouvernement. Le Devoir ne partage pas nécessairement une telle opinion. Il saurait qu'il exprime sa propre opinion dans d'autres colonnes, pour qu'on sache à qui s'en tenir.

Vous croyez? Que diriez-vous d'un homme qui répandrait dans l'air un poison mortel d'une main et qui s'excuserait en disant: "Je suis payé pour cela. Et je prends la précaution de répandre un contre-poison de l'autre main. Je ne suis pas à blâmer."

Même avec un contre-poison, cet homme serait-il sûr que son poison ne met pas des vies en danger? De même, le Devoir est-il sûr — même s'il prêche pour la paix — que le poison de la propagande de guerre, dans l'annonce en question, ne s'insidieusement sucré du motif de la foi, ne mêle pas des esprits et ne trouble pas des consciences?

Et le Devoir pourrait s'en laver les mains en disant qu'il est payé? Ce serait l'admission d'une bien basse vénalité.

Que le dieu argent est puissant! On lui trouve des adeptes, des serviteurs fidèles, même parmi ceux qui se réclament du vrai Dieu!

Bien à vous, Emilienne Lagacé-Grenier, 4600 Brébeuf, Montréal.

N.D.L.R. — C'est l'usage dans les journaux d'accepter les annonces qui ne sont pas contraires à l'ordre public ni aux bonnes moeurs. Il est bien connu que la publicité payée ne représente en rien l'opinion du journal, et personne n'a jamais songé à bannir des colonnes publicitaires, pas plus que des pages d'information, les réclames ou les nouvelles qui ne correspondent pas à la politique du journal.

### BILINGUISME

Boucherville-Ouest, le 6 février 1951. M. D. A. Macdonald, Chef forestier, Ministère du développement et des ressources, Ottawa, Canada. Cher monsieur,

J'accuse réception de différentes publications de votre "Service" et particulièrement de "Selected Bibliography of Canadian Forest Literature" par W. M. Robertson. Je vous félicite d'avoir fait publier les telles notes, qui renferment une foule de références très utiles. Permettez-moi cependant de vous faire remarquer que sur les 3,744 titres d'articles énumérés dans ces bulletins, seulement quelque trois cents portent des titres français.

Même si les publications françaises de votre "Service" sont rares, cela ne veut pas dire qu'il n'y a rien d'intéressant en français. C'est un état de choses déplorable est explicable, peut-être excusable; mais le fait que sur les trois cents titres cités, plus de cent vingt-huit renferment des erreurs, ne l'est pas du tout.

Il est en effet très difficile de concevoir que des gens qui se plaignent de posséder une haute culture et de profondes connaissances techniques et scientifiques ne soient même pas capables de copier un titre français sans faire des erreurs. Il me semble que c'est se fouter des gens que de leur placer dans les mains des bouquins remplis d'erreurs les plus élémentaires.

Comptant bien vous voir apporter toute l'attention spéciale pour que la chose ne se répète plus, je me soustra, Votre tout dévoué, Adrien DUSSAULT, I.F., Chef de la division de Beauveville.

# Sept nègres sont assassinés par l'Etat de Virginie

Sous ce titre brutal, un journal catholique de New-York, le CATHOLIC WORKER, dénonce avec violence les méfaits du préjugé de race dans certaines régions des Etats-Unis.

Nous avons, nous aussi, nos défauts, et il serait pharisaïque de battre notre coule sur le poitrine du voisin. Mais quand des publicités américaines dénoncent l'ULTRANATIONALISME des Canadiens français, nous nous demandons toujours quel mot il gardent en réserve pour stigmatiser le racisme qui sévit dans le Sud de nos pays.

Voilà le courageuse attitude prise par le CATHOLIC WORKER, dans son édition de février:

C'est aujourd'hui vendredi — vendredi, le 2 février. Ce matin, à 8 heures, l'Etat de Virginie a assassiné quatre Nègres; lundi, le 5, les trois qui restent seront assassinés. C'était "les sept de Martinville". Ils furent accusés de viol, comparé devant un jury composé exclusivement de Blancs, et on savait qu'ils seraient condamnés.

Le dossier contre eux n'était guère convaincant, la femme en cause comparut d'abord, puis elle disparut. Mais voici le fait crucial: en tout, 45 Nègres ont été assassinés par les tribunaux de la Virginie sous cette accusation de viol. Un autre 45 furent équivalents de Blancs ont aussi été trouvés coupables de viol dans l'Etat de Virginie.

Mais pas un seul Blanc n'a été condamné à mort pour ce crime, tandis que tous les hommes de couleur ont été assassinés!

Ils en ont appelé au gouverneur de la Virginie, qui a refusé d'intervenir. Ils en ont appelé aux tribunaux supérieurs, jusqu'à la Cour suprême des Etats-Unis, qui refusent d'intervenir. Ils en ont appelé au président des Etats-Unis, M. Harry Truman, qui a refusé d'intervenir. Voilà nos

organismes du gouvernement, voilà ceux qui nous engageant dans des guerres pour défendre la démocratie. Voilà ceux qui se sont fait un capital avec les horreurs du nazisme raciste, et nous dirent qu'il fallait entrer en guerre, par nous d'autres buts, pour prévenir l'injustice raciale. Voilà les gens qui auraient pu empêcher ces meurtres et refusent de le faire.

Ces Nègres furent assassinés, non parce qu'ils auraient ou n'auraient pas commis un viol. S'il s'agissait d'un viol, alors les Blancs coupables de viol auraient aussi été exécutés. Ces hommes furent assassinés parce que leur peau était plus noire que celle du juge qui présida à leur cause, parce que leur peau était plus noire que celle de tous les membres d'un jury composé de Blancs.

Dans cette "démocratie", dans cette terre de liberté, dans cet Etat qui est si préoccupé de la moralité des autres peuples qu'il fait la police du monde et veut à la justice prévale partout, dans cette nation de peuples "chrétiens", sept hommes sont assassinés parce que leur peau est plus noire que celle des hommes qui tiennent le gouvernement.

R. L.

## L'ACTUALITE

# SABOTAGE

En lisant hier la lettre d'un Chicoutimien sur la loi de réouverture des usines de Chicoutimi, j'ai trouvé tout à coup l'explication profonde de la chute du pont tripluvien, cet événement mystérieux qui va faire l'objet d'une grande enquête. D'ailleurs, si j'ai raison il est plus que probable que la chose ne pourra pas être confirmée, car il y a là un important secret militaire.

La lettre de Chicoutimien se termine par la constatation que les usines de Chicoutimi et la loi de réouverture de ces usines suivent des voies parallèles, et que par conséquent elles ne se rencontreront jamais. Mais cela n'est vrai que dans les géométries euclidiennes. Depuis Euclide, il est passé beaucoup d'eau dans le Saint-Maurice et le Saguenay; les grandes découvertes modernes, qui ont arraché des secrets profonds à la matière, ont infirmé ces vieux théorèmes. Les abstruses formules d'Einstein sur l'énergie, et les découvertes atomiques ont carrément rompu avec Euclide.

Il n'y aurait donc rien d'étonnant que le gouvernement provincial ait entrepris d'appliquer ces idées modernes. D'ailleurs les recherches continuent, et la nouvelle loi de réouverture des usines de Chicoutimi revient à la charge,

sans doute parce que le cabinet espère prouver que des lignes parallèles peuvent se rejoindre avant l'infini mathématique.

L'accident du pont Duplessis est fort probablement l'échec d'une autre expérience de géométrie non-euclidienne. Sans doute, comme il s'agissait d'une dépense de plusieurs millions, on a dû prendre toutes les précautions possibles, et le succès paraissait assuré. La découverte ainsi réalisée — et elle a été réalisée jusqu'à un certain point puisque le pont a tenu pendant quelque temps — permettait les plus grandes espérances, notamment pour l'art de la guerre, puisqu'on avait enfin le moyen de déjouer tous les calculs d'un ennemi qui doit être demeuré bien plus euclidien que nous.

Et on comprend alors que le nom d'un aussi grand homme ait été donné au pont, puisque ce pont était la démonstration éclatante, transcendante et inamovible, d'une découverte qui permettait d'étendre indéfiniment les réalisations économiques, sociales et stratégiques, d'un gouvernement désormais libéré des limitations de l'hyperbole.

Mais il y a eu du sabotage. Et nous savons même que la raison profonde de ce sabotage c'est le nom que portait le pont. Ce n'est pas sans doute qu'après l'an Deux Mil que l'on pourra révéler officiellement tous les détails de cette mystérieuse affaire, et je ne serai pas pour constater que j'avais raison. Mais nonobstant le secret militaire, je dois devoir parler, pour une raison qu'on verra plus bas.

Voici donc ma conclusion. C'est que, dans l'équation non-euclidienne du pont, un élément capital a été oublié; et c'est justement le nom trop lourd que portait ce pont. Les ingénieurs n'ont pas tenu compte de la force des calculs; ils ont fait des erreurs, mais fort excusable. Car Pascal, qui avait redécouvert les propositions d'Euclide à cinq ans, et qui les avait sans doute ensuite dépassées, a montré combien il est difficile d'unir l'esprit de finesse et l'esprit de géométrie; il est même allé jusqu'à conclure: "... il est rare que les géomètres soient fins et que les fins soient géomètres..." C'est bien la première fois que cet aphorisme jette un pont par terre, preuve qu'il est tout aussi valide en géométrie non-euclidienne.

Mais par contre cela permet d'affirmer, malgré les insinuations de l'Opposition, que les autres ponts non-euclidiens de la province ne sont pas en danger.

SANSOUCY

## BLOCS-NOTES

### "Serons-nous un Etat satellite?"

Le Canada est à la croisée des chemins. Sera-t-il un peuple indépendant et fort, ou bien un satellite des Etats-Unis? Notre génération devra répondre à cette importante question.

Ces propos, pour une fois, ne sont pas de nous. Ils résument une conférence donnée la semaine dernière au Ritz-Carlton devant les membres de la "Canadian Exporters' Association", par le lieutenant-colonel G. R. Stevens, économiste et historien.

Le "Star" accordait au conférencier et à ses idées assez d'importance pour leur consacrer une nouvelle en page trois.

C'est "folle" pour les Canadiens, déclare M. Stevens, de "mettre tous leurs oeufs dans un seul panier — le panier américain, la plus extravagante des économies que le monde ait jamais vues".

Ce qui frappe par-dessus tout le conférencier, c'est qu'au Canada les relations nord-sud l'emportent désormais sur les relations est-ouest. En d'autres termes, les diverses provinces font moins d'échanges commerciaux entre elles et avec le monde, qu'elles n'en ont avec la République voisine. Ainsi la direction du commerce tend à détruire le Canada — c'est la vieille prophétie d'André Siegfried qui se réalisait — ou à tout le moins, elle peut "saigner à mort l'économie canadienne".

Bien entendu, M. Stevens a parlé du blé, l'éternel problème canadien. Mais il signale aussi le cas de l'aluminium et du minerai de fer, que nous exportons (et exporterons) surtout à l'état brut. Ainsi le Canada reçoit-il fort peu de ce que ces ressources naturelles représenteront, une fois transformées. "Ces pertes, dit-il, sont plus que monétaires. Elles ont diminué notre population et notre sécurité nationale. Les Canadiens n'ont pas émigré aux Etats-Unis parce qu'ils le voulaient; ils y sont allés parce qu'ils ne pouvaient trouver chez eux de l'emploi dans le domaine "minier".

Nous avons assez de ressources naturelles au Canada pour y garder notre population et même pour l'accroître. D'ailleurs, pour quel les Etats-Unis ne consentiraient-ils pas à importer des produits finis ou semi-finis?

En garde contre l'esclavage économique

Le lieutenant-colonel Stevens est-il un ami de l'Empire qui ne digère pas la diminution de l'influence anglaise au Canada? Il ne semble pas. Car il ne réclame pas la sujétion britannique. Il met simplement les Canadiens en garde contre les dangers d'un esclavage économique sous la férule de New-York.

### Pour une politique d'indépendance

Les Anglo-Canadiens qui pensent comme nous ne sont pas tellement rares. Mais ils osent rarement exprimer leurs vues en public. Il faut sans doute que le ressentiment soit assez vif en certains milieux, pour que l'un d'eux parle avec autant de clarté.

Il resterait aux spécialistes d'élaborer une politique économique qui permettrait aux Canadiens de conserver une forte marge d'indépendance.

Il resterait surtout aux gouvernements d'utiliser les occasions. On ne se souvient pas sans humiliation de la faiblesse du ministre Duplessis dans l'Ungava. Non seulement il a cédé à vil prix des ressources fabuleuses, mais il n'a exigé en retour aucune garantie. Le minerai de fer de la Hollinger s'en ira aux Etats-Unis, nous canalisons peut-être le Saint-Laurent pour qu'il s'y rende plus facilement. Et une fois de plus nous ramasserons les miettes.

C'est "vital"

Y avait-il moyen de faire mieux? Les Américains auraient-ils accepté des conditions plus sévères, qui eussent mieux protégé les intérêts québécois et canadiens? Chaque semaine, "des événements nous en convainquent davantage."

Ainsi hier, devant un comité parlementaire, M. Charles Sawyer, secrétaire du Commerce, déclarait "vital" pour les Etats-Unis le projet de canalisation du Saint-Laurent. Il faut le réaliser le plus tôt possible, déclarait ce haut col-

laborateur du président Truman, "parce que seulement grâce à cette route intérieure pourrions-nous, si la guerre était, sauvegarder une réserve suffisante de minerai de fer".

M. Sawyer précisait plus tard sa pensée: "Il est nécessaire pour ce pays d'obtenir le minerai de fer en temps de paix ou en temps de guerre."

# La Commission scolaire crée le service des immeubles

### Afin de coordonner les travaux de construction et d'entretien — Quatre sections — Ecoles nouvelles — Epargne scolaire

Les membres de la Commission des écoles catholiques de Montréal, réunis hier pour leur séance hebdomadaire, ont décidé la création d'un nouveau service, celui des Immeubles. Ils ont aussi procédé à la nomination des principaux officiers de cet organisme.

Le contrôleur de la Commission scolaire, M. J.-O. Linteau, sera le directeur général du nouveau service. Celui-ci sera divisé en quatre sections.

Il y aura le bureau des projets scolaires, dirigé par M. Henri Longtin; celui de la construction, dirigé par M. Gaëtan Leborgne; celui de l'équipement mécanique, dirigé par M. Gaston Ranger et celui de l'entretien, dirigé par M. Roland de Châtigny.

M. P.-P. Vinet, professeur à l'école Polytechnique, devient ingénieur-conseil de la Commission.

#### Nouvelles écoles

Au cours de la réunion d'hier, M. Linteau a soumis aux commissaires différents rapports. Il a recommandé, par exemple, la construction d'une école de 24 classes dans la paroisse Saint-Thomas-Apôtre. Les commissaires ont approuvé cette suggestion et ils décideront prochainement s'il faut émettre une requête du curé de cette paroisse, qui voudrait que des religieuses des religieuses dirigent cette école mixte.

Les commissaires ont aussi décidé que l'école mixte de 16 classes, située dans la paroisse Sainte-Madeleine-Sophie-Barat, sera dirigée par des laïcs.

#### Epargne scolaire

Notons enfin que M. Emile Girardin, directeur des Caisses d'épargne scolaire, a présenté un nouveau rapport dans lequel il est dit que jusqu'au 31 janvier dernier, 58,242 élèves de la Commission scolaire de Montréal avaient déposé la somme de \$610,833.92 — ce qui représente une moyenne d'environ \$10 par déposant.

M. Girardin a souligné que la proportion des retraits demeure très faible, à 22% seulement. Il a ajouté que plusieurs villes de notre province étudiaient le système d'épargne scolaire inauguré à Montréal et qu'elles se proposaient de l'instituer chez elles également.

#### En Angleterre

### Un régime qui s'achemine vers le communisme

Le régime socialiste actuel en Angleterre est une folle équipée et ne peut constituer un achèvement vers le communisme pur et simple. Telle est l'opinion exprimée par M. J. G. Kay, président de Lafarge Aluminum Cement Company of England, au cours d'une entrevue qu'il a accordée ici, hier.

"Si étrange que la chose puisse paraître, a déclaré M. Kay, je suis très favorable au socialisme, c'est-à-dire au socialisme tel qu'il devrait être, à un socialisme traitant les hommes comme des êtres humains, non comme de simples roues d'engrenage d'une machine."

"L'ère socialiste actuelle en Angleterre, croit l'homme d'affaires anglais, n'est qu'une tentative de contrôle généralisé sur l'individu. Ce n'est pas réellement le socialisme, mais uniquement un achèvement vers le communisme. Rien n'illustre mieux ce dernier aspect que les efforts déployés par le gouvernement britannique pour s'assurer le contrôle sur les achats, et qu'un vendeur, en vertu de ce système révé, une telle pratique est impossible, a affirmé M. Kay.

## Au comité des bills privés

### Deux nouvelles municipalités

Québec, 21 (D.N.C.) — Le comité des bills privés a adopté au cours de la soirée d'hier le bill 144 modifiant la loi érigeant la municipalité du village de Chuteaux-Outardes et la municipalité de Raguenuau, pour fins municipales seulement.

Me Victor Trépanier, c.r., qui pilotait le bill, a déclaré que Son Excellence Mgr Labrie suggérerait qu'on change le nom de Chuteaux-Outardes en celui de Garnierville, vu que trois localités portant le nom d'Outardes se trouvaient dans un rayon de neuf milles.

Le premier ministre a répondu qu'un grand nombre de municipalités portaient le nom de Sainte-Anne, et qu'on ne pouvait changer ces appellations sans créer de sérieux ennuis.

La clause 4 a été corrigée pour mentionner que la taxe municipale payée par la Québec North Shore Paper pour les deux municipalités en question sera de \$4,000 au lieu de \$2,000 par année pour une période de dix ans.

M. Trépanier. — Il s'agit d'une compagnie générale.

M. Duplessis. — Très généralement, en effet, puisqu'à ma demande elle a donné à Son Excellence Mgr Labrie une propriété évaluée à \$20,000.

Le bill fut adopté avec un autre amendement, disant que la loi entrera en vigueur le jour de sa sanction.

Le comité a ensuite adopté le bill de Sainte-Anne-Beaupré autorisant la municipalité à imposer une taxe de vente de 2 pour cent et une taxe d'éducation de 1 pour cent.

Après plusieurs remaniements successifs, le bill no 104, concernant la succession d'Armand Gauthier, a été adopté avec des amendements.

Un de ces amendements dit que le Royal Trust devra effectuer le règlement final de la succession avant le 31 janvier 1952. Répondant à des remarques au sujet du délai, le premier ministre déclara: "Nous aurons une session avant le 31 janvier 1952."

## L'éducation familiale de la sobriété

Dans son 17e cours sur l'alcoolisme, à l'Institut Pie XI, le R. P. David Leveck, C.S.S.R., a montré le rôle que les parents doivent jouer dans l'éducation de la sobriété chez leurs enfants. Cette éducation n'est, dit-il, qu'un aspect de la responsabilité générale qui incombe aux parents de former l'âme de leurs enfants aux vertus chrétiennes. Si les parents veulent établir la vertu de sobriété dans l'âme de l'enfant sur un fondement solide, leur effort devra porter sur tout le domaine de la vertu de tempérance. Les parents devront d'abord, ce va de soi, posséder des notions bien claires sur la vertu de sobriété. Ainsi, ils devront savoir que cette vertu est une forme de la vertu cardinale de tempérance, que le plaisir sensible n'est pas mauvais en lui-même mais que son usage doit être orienté vers une fin honnête, enfin que la vertu de sobriété comporte deux actes propres: l'usage modéré de boissons alcooliques ou l'abstinence totale.

Le travail principal des parents en vue de la vertu de sobriété, continue le Père Leveck, consistera dans la formation du caractère de l'enfant et dans son initiation progressive à la mortification chrétienne. Or, ce qui fait le caractère, c'est avant tout la force de la volonté, force pour entreprendre les œuvres nécessaires, force pour tenir en face des obstacles. Pour les chrétiens, la force n'est pas surtout celle des muscles mais celle de l'âme: elle est à la fois un don et une vertu. Ce don de force, nous l'avons reçu au baptême: il s'agit de le cultiver.

Le Père Leveck, qui a été élu président de la Commission de formation sociale de la province de Québec, a été réélu président du Conseil fédéré des métiers et du travail de Québec et Lévis (C.M.T.-P.A.T.), au cours d'une assemblée spéciale d'élection tenue au quartier général des Unions internationales du district, sous la présidence de M. Louis Larose; M. Arthur Thibault agissait comme secrétaire d'élection.

## Autour du monde

(suite de la première page)

lumineuse et irréaliste, vision d'un monde auquel nous avions souvent rêvé sans y croire. Tout alentour, un va-et-vient de fourmillière. Et un soleil rouge qu'on ne voit plus mais qui embrase mosquée, fidèles agenouillés, promeneurs affairés, Alouette indiscrette...

Ensuite, nous voulons visiter le très fameux Fort Rouge, ancienne place forte des rois mongols. Mais il est cinq heures et la grande porte est maintenant fermée aux visiteurs. Un garde nous le fait savoir d'un geste de sa carabine armée d'une balonnette. Comme ces militaires sont drôles! Ils sont tous pareils: sérieux, dramatiques et pitoyables. Et si nous voulions entrer tout de même, après cinq heures, que ferait-il ce bon garde avec sa balonnette? Nous la passerait-il à travers le cor...? Pas à Delhi!

## LE DEVOIR

430-434 est, rue Notre-Dame  
Tél. BE. 3361

LE SOIR (après 5 h. p.m.):

- Conciergerie BE. 3361
- Rédaction-annonces BE. 3362
- Impressions BE. 3363
- Abonnements BE. 3363
- Composition BE. 3364
- Presse BE. 3365
- Expédition BE. 3366

Les cours sur l'alcoolisme se donnent chaque lundi soir, à 8 h. 45, à l'Institut des Sourdes-Muettes, rue St-Denis. L'entrée est libre.



LA NEIGE ET LA GLACE — Voici un exemple des mauvaises conditions de vol, causées par les tempêtes hivernales dans l'ouest de la Corée, à bord du porte-avions "H.M.S. Thesus". Mais, tempête ou non, les avions britanniques accomplissent leurs missions — comme ils le font d'ailleurs depuis les premiers jours de la guerre quand une flottille anglaise se joignit aux forces des Nations-Unies.

## Les syndiqués du bâtiment vont à l'arbitrage

Les ouvriers syndiqués des métiers du bâtiment de Montréal ont fait parvenir hier au ministre du Travail, l'honorable Antonio Barrette, une requête pour obtenir la nomination d'un conciliateur qui tentera de régler leur différend avec la Chambre de construction, organisme représentant les diverses entreprises de la région métropolitaine.

Les ouvriers des métiers du bâtiment, par l'intermédiaire de leurs syndicats internationaux et nationaux, réclamaient une augmentation générale de 15 cents l'heure.

La semaine dernière, les dirigeants des deux groupements ont conféré avec les représentants des patrons, pour apprendre qu'un refus de leur consentement la moindre augmentation de salaire, et que l'on considérait que les salaires actuels, dans l'industrie du bâtiment, étaient suffisamment élevés.

Les négociations furent rompues par les représentants ouvriers, qui quittèrent la salle des délibérations, devant la détermination des patrons de ne leur faire aucune contre-proposition.

Ce matin, on a annoncé qu'une requête avait été adressée au ministre provincial du Travail, lui demandant de désigner un conciliateur pour convoquer les deux parties et tâcher de les amener à un compromis, si cela est possible.

Un porte-parole des travailleurs a déclaré que si le différend n'est réglé à la conciliation, on aura probablement recours à l'arbitrage, pour trancher le conflit.

## Conférence à Longueuil

M. Borogues Pelletier, président de la Commission d'urbanisme de la province de Québec, donnera une conférence, demain soir, à l'hôtel de ville de Longueuil, sous le patronage de la Commission de formation sociale. Il traitera d'urbanisme.

## M. J.-B. Hurens réélu président

Québec, 21 (D.N.C.) — M. Jean-Baptiste Hurens, de St-Gregoire de Montmorency, a été réélu président du Conseil fédéré des métiers et du travail de Québec et Lévis (C.M.T.-P.A.T.), au cours d'une assemblée spéciale d'élection tenue au quartier général des Unions internationales du district, sous la présidence de M. Louis Larose; M. Arthur Thibault agissait comme secrétaire d'élection.

## Drainage du boulevard Persillier

Le nouveau budget municipal attribue une somme de \$50,000 pour le drainage et l'amélioration du boulevard Persillier. Il s'agit d'une amélioration depuis longtemps réclamée par les quartiers nord de la ville.

## Peter Metenko en Cour d'appel

La Cour d'appel a pris hier en délibéré l'affaire de Peter Metenko, déclaré coupable aux Assises du meurtre de son demi-frère, George Henschuck, et condamné à la potence.

## DECÈS DU R. F. EMILE, DES F.E.C., À L'ÂGE DE 54 ANS

À l'Hôtel-Dieu de Montréal est décédé le R. V. Frère Modest-Emile, Chouinard (Paul-Emile), de la communauté des Frères des Ecoles Chrétiennes, ancien professeur pendant dix ans au cours commercial du Mont-Saint-Louis.

Fils d'Arthur Chouinard et de Blanche Paquin, il naquit à Montréal, en 1896, et reçut son éducation au collège de Varennes. Entré au noviciat des Frères à Maisonneuve en 1913, il poursuivit ses études pédagogiques.

Il enseigna dans les écoles suivantes: Ste-Anne d'Ottawa (1915-20), Varennes (1920-23), Lachine (1923-25), Saint-Jérôme (1925-26), Hull, Notre-Dame (1926-29), Saint-Henri (1929-34), Mont-Saint-Louis (1934-44). Depuis sept ans, une maladie de cœur le retenait à l'infirmerie de la maison provinciale.

Il laisse pour pleurer sa perte, outre ses confrères en religion, sa mère, Mme V. Arthur Chouinard, une sœur, Mme James Galloway, un beau-frère, M. James Galloway. Les funérailles auront lieu au Mont-de-la-Salle, à Laval-des-Rapides, samedi, le 24 février, à 8 h. 30.

## L'ouverture du port de Montréal

On croit qu'elle se fera très tôt, cette année

Si le mois de mars se passe sans tempête extraordinaire et si la température n'est pas trop capricieuse, on s'attend à ouvrir le port de Montréal à la navigation, dès la première semaine d'avril.

Présentement, les deux brise-glaces du gouvernement, le N. B. McLean et l'Ernest Lapointe, font de grands progrès au large de Sorel où la glace n'a qu'une épaisseur de 14 pouces, tandis que normalement elle devrait varier entre 20 et 34 pouces.

On sait que l'an dernier, les brise-glaces, à cause d'une température très froide, n'ont pu se rendre dans le port de la métropole avant le 31 mars.

Cependant, les autorités du port croient que la température printanière de ces derniers jours, ne cause de inondations. Le niveau de l'eau se maintient à 45 pieds, ce qui est normal pour la saison.

## Partageons

### A l'exemple de M. VINCENT partageons



Pris de compassion, M. Vincent échangea sa liberté contre les chaînes d'un galérien.

## Partageons

### AVEC LA FÉDÉRATION

Il fut un temps où les murs de cet immense fort protégeaient des palais d'une richesse inouïe et des monuments mongols très beaux. Mais il ne reste rien de cette ancienne gloire: pour y établir des baraques, les Anglais ont rasé ces vieilles bâtisses et celles qui restent ont été abîmées. Et nous ne perdons rien en ne pénétrant pas dans le Fort Rouge. Si, peut-être, la salle des audiences spéciales du Shah Jahan qui a la réputation d'être un joyau. Sur un des murs, on a écrit en lettres d'or ce commentaire éloquent: "Si l'on a un paradis sur terre, c'est ici, c'est ici!"

Mais les vagabonds que nous sommes ne peuvent se laisser attirer par ces paradis entourés d'un mur: ils savent bien que s'ils y arrivent un paradis sur la terre, ce serait la grande route...

Après quinze jours à Delhi, nous la retrouvons avec joie. Il est six heures quand nous quittons la capitale. Habituellement c'est l'heure où nous nous arrêtons. Mais ce soir, nous avons le goût de faire une petite extravagance: rouler jusqu'à ce que les douaniers du Pakistan nous arrêtent... Et le dernier tronçon de notre interminable route à travers les Indes, nous en verrons les beautés nocturnes. Les deux rangées d'arbres, comme de sombres fantômes... La lune sur la plaine...

N. B. — On rejoint les deux voyageurs par courrier aérien à Poste restante, Beyrouth, Liban, Aale Mineurs.

## DECÈS DU R. F. EMILE, DES F.E.C., À L'ÂGE DE 54 ANS

À l'Hôtel-Dieu de Montréal est décédé le R. V. Frère Modest-Emile, Chouinard (Paul-Emile), de la communauté des Frères des Ecoles Chrétiennes, ancien professeur pendant dix ans au cours commercial du Mont-Saint-Louis.

Fils d'Arthur Chouinard et de Blanche Paquin, il naquit à Montréal, en 1896, et reçut son éducation au collège de Varennes. Entré au noviciat des Frères à Maisonneuve en 1913, il poursuivit ses études pédagogiques.

Il enseigna dans les écoles suivantes: Ste-Anne d'Ottawa (1915-20), Varennes (1920-23), Lachine (1923-25), Saint-Jérôme (1925-26), Hull, Notre-Dame (1926-29), Saint-Henri (1929-34), Mont-Saint-Louis (1934-44). Depuis sept ans, une maladie de cœur le retenait à l'infirmerie de la maison provinciale.

Il laisse pour pleurer sa perte, outre ses confrères en religion, sa mère, Mme V. Arthur Chouinard, une sœur, Mme James Galloway, un beau-frère, M. James Galloway. Les funérailles auront lieu au Mont-de-la-Salle, à Laval-des-Rapides, samedi, le 24 février, à 8 h. 30.

## LE DEVOIR

430-434 est, rue Notre-Dame  
Tél. BE. 3361

LE SOIR (après 5 h. p.m.):

- Conciergerie BE. 3361
- Rédaction-annonces BE. 3362
- Impressions BE. 3363
- Abonnements BE. 3363
- Composition BE. 3364
- Presse BE. 3365
- Expédition BE. 3366

Les cours sur l'alcoolisme se donnent chaque lundi soir, à 8 h. 45, à l'Institut des Sourdes-Muettes, rue St-Denis. L'entrée est libre.

## Un cartel des 4 unions ouvrières établi en permanence au Canada

### Décision prise à la suite de la présentation du mémoire conjoint sur le rétablissement des régies — Percy Bengough, président — Premier pas vers une fusion organique?

Ottawa, 21, (P.C.) — Le mouvement ouvrier canadien vient de prendre des mesures décisives afin de mieux coordonner son action en vue du plus grand bien de plus d'un million de syndiqués. Les quatre principales unions canadiennes viennent en effet d'annoncer la formation d'un comité conjoint permanent chargé de coordonner les efforts en vue d'obtenir solution aux problèmes communs.

Un tel geste semble avoir été le résultat indirect de la démarche commune entreprise par les mouvements ouvriers en vue d'obtenir du gouvernement fédéral la réimposition du contrôle sur les prix et les loyers. On estime en général que c'est le premier pas tenté vers une fusion organique de toutes les unions canadiennes.

Quoi qu'il en soit, le comité conjoint réunit désormais les 500,000 membres du Congrès des métiers et du travail du Canada, les 360,000 membres du Congrès canadien du travail, les 90,000 membres de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada et les 45,000 membres du Comité conjoint d'action politique des fraternités de cheminots.

Les représentants de ces 4 unions ont décidé que le nouveau comité serait constitué de 8 membres dont 4 furent désignés immédiatement. Ce sont: Percy Bengough, (C.M.T.C.), président; A. R. Mosher, (C.C.T.), vice-président. Les deux autres membres sont Gérard Picard, (C.T.C.C.), et A. J. Kelly, (Cheminots).

Un porte-parole a spécifié que le nouveau comité s'occupera de toute question concernant l'intérêt général des travailleurs et l'intérêt commun des 4 unions. Cette nouvelle organisation est sensiblement parente à celle prônée par la dernière conférence nationale du Congrès canadien du travail, qui demandait un conseil consultatif et coopératif conjoint. Le Congrès canadien voyait la constitution d'un tel organisme comme le premier pas en vue de l'établissement d'un lien organique entre les unions.

Par contre le Congrès des métiers et du travail n'a jamais fa-

vorisé tellement la constitution d'un cartel, mais lors de leur dernière conférence, ses délégués avaient voté en vue de la coopération avec les autres unions dans certains cas précis.

L'obstacle majeur à la constitution d'une unité réelle semble être l'affiliation officielle du Congrès canadien du travail au parti C.C.F., alors que les autres unions sont indépendantes théoriquement et semblent vouloir conserver ce statut.

Le conseil municipal de Montréal tiendra dans quelques jours l'une de ses réunions régulières de l'année, soit le 1er mars. Cette session sera consacrée à diverses matières que l'on déterminera d'ici la semaine prochaine.

Par ailleurs, les édiles seront convoqués un peu plus tard, en séance spéciale, en vue de l'examen du budget pour l'exercice 1951-52. En effet, le règlement municipal 1735, qui constitue en quelque sorte la charte financière de la Cité, stipule à son article 29: "Le Comité exécutif convoquera une assemblée du Conseil qui devra être tenue au moins sept jours non fériés avant la date fixée par la charte pour l'adoption du budget; à défaut de cette convocation, le greffier convoquera cette assemblée."

L'article ajoute: "L'ordre du jour de cette assemblée devra contenir l'énumération détaillée des règlements, des résolutions et du budget."

Cette session municipale touchant le budget débute le 8 mars. Les conseillers devront avoir disposé des prévisions budgétaires au plus tard le 15 mars, à minuit.

D'ici le 1er mars, le greffier de la ville adressera à chaque échevin tous les documents concernant le budget que le Comité exécutif propose de faire adopter.

# Partageons

## AVEC LA FÉDÉRATION

"La vieille maison à l'ombre de l'église Notre-Dame"  
(Les Fils d'Alfred Bernier)

459 SAINT-SULPICE, MONTREAL BE. 4428

## OMER DE SERRES Ltee

### INSTRUMENTS DE PRECISION TAYLOR... POUR LES CHANGEMENTS DE TEMPERATURE

- A—BAROMETRES  
Genre console, modèle 2591, combiné d'un cadran indicateur marquant les degrés de température et d'humidité ainsi que le changement de température pouvant se produire durant les prochaines vingt-quatre heures. Junt en arrière d'un ajustement de 0 à 3000 pieds d'altitude. Boîtier en plastique avec bordure en fin or ..... \$19.00
- B—THERMOMETRES  
Modèle 64-BB-551. Pour être placé au mur, indique les degrés d'humidité et de température. Finition soignée. ..... \$15.00
- C—THERMOMETRES COMBINES  
Modèle 1A.P1. Marque la température à l'intérieur et à l'extérieur sans sortir de la maison. Muni de deux cadrans sur le \$10.00 même appareil
- D—THERMOMETRES D'INTERIEUR  
Modèle 17-AA-1. Tube élargi en facile à lecture. Muni d'un garde protecteur chromé. ..... \$1.95
- E—HUMIGUIDE "ALLENDALE"  
Modèle 5548. Enregistre l'humidité et la température avec une précision presque parfaite. Boîtier en plastique. Muni d'un tiroir et or. ..... \$6.50
- F—THERMOMETRES D'EXTERIEUR  
Modèle 5329. Entièrement nouveau. Boîtier en plastique avec toutes ses parties en métal inoxydable. Peut se poser sur l'encadrement d'une fenêtre. \$4.50 Diamètre du cadran 4".
- G—HUMIGUIDE "ASHTON"  
Modèle de table no 5548. En métal et plastique. Combiné \$3.95 avec thermomètre

### Omer De Serres

1406, rue ST-DENIS LA. 0251 6783, rue ST-HUBERT REZ-DE-CHAUSSEE



# Augmentation constante des permis de vente de liqueurs alcooliques

### Réponses à plusieurs questions relatives à la Régie des alcools

Québec, 21 (D.N.C.). — On a répondu hier, à l'Assemblée législative à des questions au sujet de la Régie des alcools.

Voici questions et réponses:

Combien la Commission des li-  
quours de Québec avait-elle d'en-  
treprises?

A) En 1944? Rép.: 3.  
B) En 1950? Rép.: 5.

Combien de magasins ladite  
Commission avait-elle chacune des  
années?

A) En 1944? Rép.: 111.  
B) En 1950? Rép.: 120.

Combien de permis pour la ven-  
te ou la livraison de bière? La Com-  
mission a-t-elle émis au cours de  
chacune des années 1944 et 1950 à  
des brasseries ou représentants de  
brasseries, ou à d'autres person-  
nes?

A) En 1944? Rép.: 137.  
B) En 1950? Rép.: 244.

Combien de permis pour la ven-  
te de liqueurs alcooliques la Com-  
mission a-t-elle émis au cours de  
chacune des années 1944, 1950?

A) A des personnes ayant des  
postes de commerce ou des établis-  
sements industriels et miniers dans  
le Nouveau-Québec ou dans d'au-  
tres territoires du nord de la pro-  
vince?

Réponse: Aucun.

B) A des hôtels ou cafés, pour  
vente de liqueurs alcooliques pen-  
dant les repas?

Rép.: En 1944: 95.  
Rép.: En 1950: 113.

C) A des hôtels, pour vente de  
liqueurs alcooliques à des voya-  
geurs.

Rép.: En 1944: 393.  
Rép.: En 1950: 697.

D) A des hôtels reconnus néces-  
saires pour le tourisme et situés  
en dehors des cités et villes et de  
la région A?

Rép.: En 1944: 6.  
Rép.: En 1950: 24.

E) A des bateaux à vapeur ou à  
des wagons-restaurants pour ven-  
te de liqueurs alcooliques à des voya-  
geurs?

Rép.: En 1944: 18.  
Rép.: En 1950: 19.

F) A des clubs pour vente de li-  
quours alcooliques à des membres  
du club?

Rép.: En 1944: 150.  
Rép.: En 1950: 183.

G) A des auberges ou restau-  
rants, pour vente de vins et bière  
à des voyageurs pendant les res-  
pas?

Rép.: En 1944: 162.  
Rép.: En 1950: 278.

H) A des magasins d'épicerie,  
pour la vente des bières?

Rép.: En 1944: 1872.  
Rép.: En 1950: 2069.

I) A des tavernes pour la vente  
des bières au verre?

Rép.: En 1944: 571.  
Rép.: En 1950: 579.

J) A des personnes ayant charge  
de banquets, pour la vente de  
vins et bières?

Rép.: En 1944: 302.  
Rép.: En 1950: 2129.

Sous le gouvernement actuel, les  
permis requis par la loi sont main-  
tenant exigés alors qu'ils ne l'é-  
taient pas généralement sous le  
gouvernement précédent.

Le premier ministre a de plus  
fait remarquer que de 1944 à 1951  
la population de la province de  
Québec a augmenté de manière  
de certains centres urbains, en  
particulier la cité de Montréal. De  
côté, soprano, M. Max d'Artois,  
premier ténor de la Conservatoire  
de Paris, M. Dantès Belleau, pla-  
niste-concertiste et compositeur  
bien connu Mlle Marthe Lavoie,  
Mlle Janine Roy, des artistes im-  
mités de Montréal et de Sherbroo-  
ke, etc.

De plus, la Société du Bon Par-  
ler français a organisé un con-  
cours de diction doté de prix entre  
les élèves des écoles de garçons  
et de filles de Windsor.

Au cours de la soirée des dé-  
corations seront remises à M. le  
chanoine J.-A. Lemay, auquel sera  
décernée la médaille d'argent de  
directeur à vie de l'Ordre acadé-  
mique "Honneur et Mérite". Des  
diplômes de sociétaires d'honneur  
du Bon Parler français à M. le Dr  
Maurice Lyburner, président de  
la Commission scolaire, à M. J.-H.  
Morin, ancien maire, et à Mlle  
Jeanette Tardif, professeur de  
diction au Couvent Notre-Dame de  
Windsor. Les organisateurs n'ont  
rien ménagé pour que cette soirée  
remporte le plus franc succès.

Il faudra donc se rendre tôt au  
théâtre Loma, si l'on veut bénéfi-  
cier de bonnes places. En raison  
du manque d'espace, les enfants  
non accompagnés de leurs parents  
ne seront pas admis. Il est enten-  
du que l'entrée est libre.

Les patriotes de Windsor se  
retourneront donc, lundi soir, le 26  
février, à 8 h. 15, au théâtre Lo-  
ma, pour réchauffer leur enthousiasme et augmenter leur foi en  
l'avenir de notre culture française  
en Amérique.

# M. Bourque souhaite que les Canadiens se comprennent

M. Romuald Bourque a donné une conférence, ces jours derniers, devant un groupe d'hommes d'affaires de Winnipeg. On sait que le maire d'Outremont terminera bientôt une tournée de bonne entente dans les provinces de l'Ouest.

Il a répété, un peu partout, combien il fallait que les Canadiens arrivent à se comprendre. Aux uns et aux autres, il a dit que les provinces de l'Ouest et de ceux qui résident dans l'est du pays. Il a souhaité que tous marquent un effort véritable pour que l'éloignement géographique ne soit plus un obstacle à une collaboration salutaire entre tous les Canadiens.

Le maire disait à son auditoire de Winnipeg que, dans la province de Québec, on avait déjoué les calculs de tous les experts en faisant en sorte que les Français et les Anglais arrivent à vivre ensemble; bien mieux, en s'arrangeant de manière à vivre plus heureux.

# Grapho-analyse du "Devoir"

par Mark ELLERY, B.A., C.G.A.

Les personnes qui désirent connaître leur caractère par l'analyse de leur écriture doivent nous envoyer une page écrite de leur main accompagnée de la somme de cinquante sous. Les personnes qui désirent une analyse personnelle et plus élaborée doivent envoyer deux dollars. Les remises sont faites en bons de poste et non en monnaie. Les lettres doivent être adressées à Grapho-Analyse, Le "Devoir", C.P. 300 Place d'Armes, Montréal.

Claire-Marceline — N'était-ce votre aptitude à la concentration, votre nature impulsive et spontanée vous pousserait à vous lancer dans toutes sortes de situations. Vous êtes avant tout une femme de cœur. Vous ne manquez pas d'esprit, certes; et les tendances créatrices de votre esprit vous donnent beaucoup de dextérité et d'adresse. Mais dans l'ensemble, vous obéissez surtout au va-et-vient de vos sentiments et de vos émotions. Vous avez une nature ardente et vibrante, sympathique, généreuse, affectueuse, et même encline aux extravagances. Surveillez votre tendance à passer d'un extrême à un autre. En dépit de l'énergie de votre volonté, vous vous laissez parfois influencer. Pourtant, vous êtes capable de vouloir par vous-même, de penser et d'agir par vous-même aussi. Vous êtes indépendante, joyale, persistante et très fière. Votre imagination ne multiplie pas vos susceptibilités; votre talent pour l'organisation et votre souci du détail font de vous une personne rangée et consciencieuse. Malgré votre spontanéité, vous n'êtes pas très expansive et très communicative. Ne cultivez point le roulement; ne vous adonnez pas à la contention et à la contrainte. Bref, n'étouffez pas votre spontanéité. Obéissez-vous vous-même et donnez-vous aux grands desseins que vous entendez réaliser.

Mark ELLERY.

# Son Excellence Mgr Roy préside le banquet des scouts, à Québec

Québec, 21 (D.N.C.). — Dans la causerie qu'il a prononcée au château Frontenac, lors du banquet offert par les scouts catholiques, à l'occasion du 20e anniversaire de leur fédération diocésaine, Son Exc. Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec, a mis en valeur le sens immensément pathétique de ce beau mouvement.

Chacun des membres de votre grande famille a ses responsabilités, dit-il, vos chefs, sont bien formés, et chacun de vous sait surtout le rôle qu'il a à jouer. Vous avez su commencer, vous avez également osé, et de plus vous savez persévérer dans l'oeuvre admirable dont les cadres ont pris des proportions inespérées depuis vingt ans. A juste titre, je puis affirmer que nous sommes fiers du travail accompli et nous sommes bien reconnaissants envers ceux qui s'y sont dévoués, même dans l'ombre.

Pour que votre mouvement continue d'être ce que nos fondateurs avaient souhaité qu'il soit, regardons-le avec les yeux de l'Eglise, les yeux de la foi. Le scoutisme a besoin de la sympathie des parents, des citoyens, des institutions et des pouvoirs publics. Je fais donc à tous un pressant appel en faveur de ce mouvement qui forme la jeunesse d'aujourd'hui, les hommes de demain.

Présenté par M. l'abbé Alfred Simard, aumônier diocésain, le conférencier a été remercié par M. Emilien Rochette, président de la présente campagne du conseil central des oeuvres.

# MM. Guido et Philippe Morel en deuil de leur mère

Mme Placide Morel, née Labossière (Marie-Louise), mère de Guido, de la direction générale des études à la Commission des écoles catholiques de Montréal, et de Philippe, principal de l'école N.-D.-du-Mont-Carmel, est décédée à Montréal ces jours derniers.

Mme Morel avait été une des premières dames patronnesses de la Colonie de Vacances des Grèves. Dès le début du scoutisme à Montréal, elle a son secondé ses fils dans leur fondation. Elle avait été Dame de charité et présidente de l'Assistance maternelle dans la paroisse de l'Immaculée-Conception.

Elle laisse dans le deuil, outre son mari et ses deux fils, sa fille Cécile; ses bruns, Mlle Guido Morel et Réalino Morel, sa belle-sœur, Mlle Maria Morel.



MACABRE DECOUVERTE — Voilà le spectacle sinistre qui s'offrit à la vue des chercheurs au moment où ils atteignirent, dans la forêt dense, à 26 milles à l'est d'Ottawa, les débris d'un avion qui s'était écrasé à cet endroit. Il s'agit d'un chasseur de type "Mustang". Il faisait, à cette occasion, une envolée expérimentale. Le pilote de l'appareil, Jack A. Ryan, de Toronto et d'Ottawa, fut tué quand son appareil explosa en pleine vol.

# Un pays d'avenir: La Guyane française

Un article d'Edmond Delage de l'Académie de Marine

La Guyane française est une des semaines, jusqu'ici pratiquées parties les plus anciennes du patrimoine de la France: c'est en 1604 qu'elle entra dans sa vie nationale. Mais c'est un pays qui malgré un climat fort supportable et de vastes richesses forestières et minières, n'eût pas de chance et attend encore, en 1950, d'amorcer son évolution vers la vie moderne. Il souffrait avant tout de la passion de l'or, qui jeta, sans préparation, dans ses bois immenses et sur ses grands fleuves déserts, toute une population d'aventuriers, grisés par l'appât d'une facile richesse et, aussi, de la triste réputation que lui valut, pendant 85 années, le séjour des condamnés aux travaux forcés, récidivistes et déportés envoyés au "bagne".

De même que l'Angleterre avait, à la fin du 18e siècle, relégué en Australie ses "Carpentiers", la France chercha, après la suppression des galères, à se débarrasser dans des pénitenciers lointains, de ses condamnés gênants ou considérés comme incorrigibles. Obock, l'Archipel des Marquises, la Nouvelle-Calédonie, la Guyane furent successivement choisis comme lieux de déportation. C'est à la Guyane que revint, pendant près d'un siècle, le triste honneur d'abriter les "bagnards", et aussi de supporter sans compensation économique appréciable, les graves inconvénients d'une vaste colonie pénitentiaire. Des convois maritimes assuraient le transport des condamnés de l'île de Ré à la Guyane, à St-Laurent du Maroni, choisi comme pénitencier principal. Un grand nombre de forçats — 9,000 sur un total de 52,000 — transportés jusqu'en 1836 — réussirent à s'évader.

La main-d'oeuvre obtenue grâce à ce "débâlage" — système qui imposait au condamné de résider un temps égal à la peine en Guyane quand elle ne dépassait pas 8 ans, ou à perpétuité, au-dessus de 8 ans, n'aboutit à aucun résultat sérieux de défrichement ou de culture.

C'est à l'initiative de trois hommes politiques notables, MM. Montel, Marc Rucart et Monnerville, ce dernier originaire de la Guyane et devenu président du Conseil de la République — qu'est dû le décret-loi du 17 juin 1938 qui remplaça le bagne guyanais par un séjour dans une maison de force avec obligation au travail et l'isolement cellulaire.

A la Libération, la Guyane fut déclarée département français. Des hommes politiques de premier plan ont préconisé une transformation radicale des méthodes qui y étaient appliquées.

La loi du 30 avril 1946 créa les organes de préparation, de financement, et les moyens d'investissement qui seront consacrés au développement des territoires français d'outre-mer. La loi du 26 septembre 1948, précisée récemment par le décret du 31 mars 1950, a confié au Secrétaire d'Etat aux affaires économiques la tâche de coordination nécessaire.

La Guyane participera aux bienfaits de cette organisation. Un des maux les plus dangereux dont avait souffert sa direction, avait été l'instabilité. En 50 années, la Guyane fut administrée par 70 gouverneurs. Sous un climat où saison sèche et saison de pluies transformait le pays de fond en comble, la plupart quittaient ce vaste territoire sans l'avoir connu ni même traversé. Or voici déjà trois ans, qu'un jeune préfet, M. Robert Vignon, Constantinois de naissance, résistant courageux, se voua au relèvement du pays. Il parcourut, en voiture d'abord, à pied, ensuite, la fameuse route de Saint-Laurent du Maroni, plusieurs fois inaugurée, puis englobée par les pluies et la végétation. Il visita les populations sauvages de l'intérieur, Indiens, Roucouyennes ou Oyampis noirs Bonis, qui, pour la première fois de leur existence, virent arriver jusqu'à eux un chef blanc. Il rendit visite aux Etats voisins, Venezuela, Colombie, Guyane anglaise et hollandaise, Brésil...

M. Monnerville, qui dirige avec tant d'autorité les débats et les travaux du Conseil de la Réunion, a protesté maintes fois contre les méthodes "à la petite

# Au Comité des bills publics

# La loi des écoles protestantes de Montréal et des environs modifiée

### La Commission s'appellera dorénavant "Bureau métropolitain des écoles protestantes de Montréal" — Le nouvel organisme sera composé de 16 membres

Québec, 21 (D.N.C.). — Le Comité des bills publics de l'Assemblée législative a adopté, hier soir, après une longue étude, le bill 163 qui modifie la loi concernant les écoles protestantes de la ville de Montréal et des environs.

Le bill a été présenté au comité par M. W. E. Dunton, président du bureau central des écoles protestantes de Montréal, qui avait à ses côtés le Dr M. Campbell et MM. John P. Rowat, Roy E. Wagar, W. E. Hill, L. Brooks et A. M. West, c.r. de Québec, a expliqué les principales clauses de la mesure.

Tout d'abord, le comité a accordé au Bureau central des écoles protestantes de Montréal le privilège de changer son appellation en "Bureau métropolitain des écoles protestantes de Montréal".

Le nouvel organisme sera composé de 16 membres, à partir du 1er juillet 1951. Les huit membres du bureau actuel des commissaires d'écoles protestantes de la ville de Montréal seront ipso facto membres du nouveau bureau métropolitain. Les huit autres membres seront choisis comme suit: sept par les villes de Westmount, Verdun, Outremont, Lachine, Coteau St-Pierre, Ville Mont-Royal et Ville St-Laurent, et le huitième, par les syndicats réunis des villes de Hampstead, Saut-au-Récollet et Pointe-aux-Trembles.

Le comité a adopté une clause à l'effet que le président du Bureau métropolitain des écoles protestantes de Montréal reçoit un traitement de huit mille dollars par année et chacun des seize commissaires, un traitement de quinze cents dollars par année.

Le Bureau métropolitain pourra prendre charge à son gré des postes d'assurance du genre connu comme "assurance collective" au vu et en faveur de toutes personnes à ses services et emploi.

En proposant le bill M. Dunton, président du Bureau métropolitain, a rappelé les progrès considérables accomplis par cet organisme au cours de ses dernières années, "surtout depuis que le gouvernement actuel a pris à sa charge les dettes des commissions scolaires pour un montant de \$110,000,000".

M. Dunton a remercié le premier ministre de l'accueil sympathique qu'il a toujours réservé aux membres du Bureau des écoles protestantes de Montréal. Il a également rappelé que "c'était une grande et heureuse chose, pour un protestant, dont la famille a vécu dans le Québec depuis plus de 150 ans, que de demeurer dans une province où l'union et la compréhension ont toujours existé entre l'école et l'Eglise".

L'hon. M. Duplessis a répondu en disant que les succès du Bureau des écoles protestantes de Montréal étaient dus, en grande partie, à la sage direction de M. Dunton lui-même.

Après l'adoption du bill, MM. Dunton et Campbell ont remercié le premier ministre et les membres du comité de l'accueil sympathique fait à leur bill, déclarant que c'était là une nouvelle preuve du magnifique traitement réservé par le gouvernement à la minorité

La Pennsylvania Railroad passible de \$84,000 d'amende

New Brunswick, N.J., 21 (A.P.). — La Pennsylvania Railroad aura à répondre de 84 accusations d'homicide involontaire, soit une accusation de ce genre pour chaque perte de vie survenue lors du désastre ferroviaire du 6 février dernier qui eut lieu à Woodbridge, New-Jersey. Cet accident était le plus important à se produire dans l'histoire du chemin de fer aux Etats-Unis depuis 1918.

Toute personne convaincue d'homicide involontaire est passible d'une amende maximum de \$1,000 ou de dix ans d'emprisonnement, au maximum, ou encore de ces deux peines à la fois.

Si elle est trouvée coupable d'homicide involontaire dans chacun des 84 cas, la Pennsylvania Railroad devra donc payer \$84,000 d'amende.

Le procès dans cette affaire s'ouvrira le 2 mars prochain. D'ici là, l'enquête se poursuivra qui cherche à déterminer les causes de ce désastre accident.

Déficit du pont Jacques-Cartier: \$18,430,000

Ottawa, 21 (D.N.C.). — En réponse à une question de M. Hector Dupuis, libéral de St-Marie, le ministre des Transports, M. Lionel Chevrier, a révélé les chiffres suivants sur les frais de construction et d'entretien du pont Jacques-Cartier.

Il a coûté \$18,571,308 à construire et un peu plus de \$2,000,000 à entretenir depuis son parachèvement en 1930. Le péage a rapporté environ \$12,500,000 et, par ailleurs, Montréal et la province de Québec ont versé, jusqu'en 1943, \$3,900,000 pour aider à en combler les déficits.

Le total des déficits annuels en 20 ans est de \$18,430,000, en y incluant les intérêts et autres charges de la dette. De plus, Montréal et Québec doivent encore \$1,488,948 qu'ils refusent de verser; l'infrastructure actuelle devant les tribunaux. Pour 1950, le déficit n'a été que de \$50,000.

Nécessité des universités catholiques

Québec, 21 (D.N.C.). — "Les Universités catholiques sont nécessaires pour orienter la vie et maintenir un climat de christianisme au sein de nos sociétés", a déclaré Mgr Albert-Marie Parent, P.D., vice-recteur de l'Université Laval, aux membres du Conseil Laval des Chevaliers de Colomb réunis sous la présidence de M. Georges Deslisle, grand chancelier du Conseil. Cette brève cérémonie tenue en la salle de réception des chevaliers, rue Fleury, marquait la remise au vice-recteur de l'Université, d'un chèque de \$1,000; troisième tranche annuelle d'une somme de \$5,000 votée par le Conseil Laval des Chevaliers de Colomb, en faveur de l'aide à Laval.

Directeur du service français de traduction à la compagnie Ford

Marcel Théoret, autrefois de Montréal, vient d'être nommé directeur du service français de traduction récemment créé à la Ford Motor Company of Canada, Limited. Dans une nouvelle publiée aujourd'hui à Windsor, M. Clark Cornwall, coordonnateur des services, a annoncé que la nouvelle section française aurait désormais la responsabilité de la traduction de toute la correspondance, des bulletins publicitaires, des manuels de vente et, en général, de toutes les publications en langue française de la compagnie.

Né à Beauharnois, P.Q., M. Théoret a fait ses études au Collège de Montréal et à l'Université de Montréal. Avant d'entrer au service de Ford-Canada, M. Théoret était directeur du service de la publicité au poste C.R.A.C. à Montréal. Au cours des années qu'il a passées à Montréal, il a collaboré à des émissions radiophoniques au réseau français et au service international de Radio-Canada, de même qu'à plusieurs journaux et revues mensuelles de langue française de Montréal.

Il a quitté Montréal pour Windsor, Ontario, en juin 1950, pour organiser le nouveau service français de traduction chez Ford-Canada.

# Conférence-concert du B.P.F. à Windsor

Un ralliement patriotique organisé par la Société du Bon Parler français aura lieu lundi soir, le 26 février, à 8 h. 15, au théâtre Loma, rue St-Georges.

Le président général et fondateur de cette société, M. Jules Masé, conféreront devant la renommée à franchi depuis longtemps les frontières de cette province, traitera de l'importance du français au point de vue économique pour la survivance de notre groupe ethnique.

M. H. le maire Albert Paquette, M. le chanoine J.-A. Lemay ont accepté avec empressement de présider conjointement cette soirée instructive et récréative.

Présenté par M. Léon-Louis LaMontagne, gérant de la Banque Provinciale à Windsor et secrétaire-archiviste du Bon Parler français, le conférencier sera remercié par M. J.-H. Morin, ancien maire de Windsor.

Un programme artistique de qualité mettra en vedette le chœur des enfants du collège du Sacré-Coeur de Windsor. Mlle Janine des Coteaux, soprano, Mlle Maitre, soprano, M. Max d'Artois, premier ténor de la Conservatoire de Paris, M. Dantès Belleau, pianiste-concertiste et compositeur bien connu Mlle Marthe Lavoie, Mlle Janine Roy, des artistes immités de Montréal et de Sherbrooke, etc.

De plus, la Société du Bon Parler français a organisé un concours de diction doté de prix entre les élèves des écoles de garçons et de filles de Windsor.

Au cours de la soirée des décorations seront remises à M. le chanoine J.-A. Lemay, auquel sera décernée la médaille d'argent de directeur à vie de l'Ordre académique "Honneur et Mérite". Des diplômes de sociétaires d'honneur du Bon Parler français à M. le Dr Maurice Lyburner, président de la Commission scolaire, à M. J.-H. Morin, ancien maire, et à Mlle Jeanette Tardif, professeur de diction au Couvent Notre-Dame de Windsor. Les organisateurs n'ont rien ménagé pour que cette soirée remporte le plus franc succès.

Il faudra donc se rendre tôt au théâtre Loma, si l'on veut bénéficier de bonnes places. En raison du manque d'espace, les enfants non accompagnés de leurs parents ne seront pas admis. Il est entendu que l'entrée est libre.

Les patriotes de Windsor se retourneront donc, lundi soir, le 26 février, à 8 h. 15, au théâtre Loma, pour réchauffer leur enthousiasme et augmenter leur foi en l'avenir de notre culture française en Amérique.

# Le Pape Pie X béatifié

Cité du Vatican, 21 (A.P.). — La Congrégation des Rites, en présence du Souverain Pontife, a approuvé à l'unanimité un décret ouvrant la voie à la béatification de Pie X, mort en 1914.

Ce sera la première fois en 278 ans qu'un pontife est honoré de cet éclatant honneur.

Pie X (Giuseppe Sarto), s'est rendu célèbre par son humilité.

La cérémonie de béatification aura vraisemblablement lieu sur la place St-Pierre afin de permettre à la foule d'y assister. On croit que Pie XII annoncera bientôt la date de cette cérémonie. De façon générale, on croit qu'elle aura lieu en juin.

La Congrégation des Rites a également approuvé la béatification de Julien Maunoir et celle de 25 martyrs qui sont morts pour leur foi à Tonkin, Indochine, en 1862.

# COMPTABLES AGRÉÉS

<b>BÉLANGER &amp; DAHMÉ</b> Comptables Agréés 10 ouest, rue St-Jacques BE. 3475	<b>RAYMOND, CHABOT, MARTIN &amp; Cie</b> Comptables agréés Jacques RAYMOND, c.a. Guy CHABOT, c.a. Guy MARTIN, c.a. Maurice BERGERON, c.a. 132 St-Jacques O. MA. 8148 Montréal 1, Qué.
<b>Chartré, Samson, Beauvais, Gauthier &amp; Cie</b> PAUL GANTHER, associé à titre particulier Comptables agréés Montréal, Québec, Rouyn, Rimouski	<b>RUFIANGE &amp; LEBLANC</b> J.-J. RUFIANGE, c.a. F. LEBLANC, c.a. 618, rue St-Sulpice PL. 2703
<b>P.-A. GAGNON &amp; CIE</b> Comptables agréés Chartré Appointants RENE GAGNON, C.A. IMMEUBLE DES TRAMWAYS 159 OUEST, RUE CRAIG TÉL. HARBOUR 3999	<b>LUCIEN VIAU &amp; ASSOCIES</b> CHAS DESROCHES, C.A. FERNAND RHEAULT, C.A. 159 O., rue Craig, MA. 1339 (EDIFICE DES TRAMWAYS)
<b>LAVALLE, BEDARD, LYONNAIS, MESSIER, GASCON</b> Comptables agréés L. Lavallée, C.A. R. Bedard, U.A. L. Lyonnais, C.A. R. Messier, C.A. J. Gascon, C.A. J. P. Talbot, C.A. J.-E. Drouin, C.A. J. Desmarais, C.A. Paul Notess, C.A.	<b>VIAU &amp; ROBIN</b> Comptables agréés LUCIEN-D. VIAU, C.A. M.-LOUIS ROBIN, C.A. JACQUES-B. CHADREUIL, C.A. 4457, rue Wellington, VERDUN YO. 6442
<b>ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS</b>	

Certains se fient à la chance... d'autres savent épargner

Pourquoi attendre à demain pour ouvrir votre compte d'épargne?

**LA BANQUE ROYALE DU CANADA**  
Une banque vraiment royale

Ne dites pas bière dites **Dow**

La bière par excellence!

# Canadien déclasse le National -- Belle victoire des Braves

## Le Tricolore l'emporte 9 à 2 sur le club de la Palestre

Les joueurs de Sammy Pollock n'ont eu aucune difficulté à triompher de leurs rivaux au Forum, hier — Royal est battu par le Verdun

Le Canadien de Sam Pollock ne peut espérer assurer la première place dans la course au championnat de la ligue junior du président Horwood, mais le Tricolore est cependant convaincu qu'il sera de taille à faire la vie dure aux autres équipes du circuit dans les séries éliminatoires et hier soir, au Forum, dans la première joute à l'affiche, le Bleu Blanc Rouge a donné un échantillon de son savoir-faire en triomphant facilement du National, qui est, comme on le sait, privé des services de son étoile, Bernard Geoffroy, qui a accepté la semaine dernière de passer aux rangs professionnels avec l'équipe de Dick Irvin.

Le Tricolore a vaincu le club de la Palestre de la rue Cherrier au compte de 9 à 2 et, par cette victoire le Bleu Blanc Rouge a porté son avance à quatre points sur le National pour la possession de la 3e place du classement et s'est quelque peu rapproché des Reds des Trois-Rivières qui occupent le 2e rang derrière les Citadelles du président Frank Byrne.

Devant environ 4.000 personnes, le Canadien a déclassé le National grâce à son esprit d'agressivité et à sa rapidité et ce n'est que dans la dernière période que le club de Pete Morin a pu compter ses buts.

Don Marshall s'est révélé le héros de la soirée en comptant quatre points en plus d'obtenir deux assistances et il fut bien secondé par McCready, Sinnott et McGowan menant que Charlie Hodge se signalait dans les filets des vainqueurs.

Dans la 2e joute à l'affiche, le

### Le classement

Ligue Nationale	J.	G.	P.	D.	P.P.	Pt.
Détroit	56	34	11	11	185	117
Toronto	55	31	12	13	171	112
Boston	55	19	23	13	159	89
Rangers	54	18	23	13	159	49
Canadien	54	18	26	12	148	48
Chicago	57	12	35	10	144	206

  

Ligue Américaine	J.	G.	P.	D.	P.P.	Pt.
Buffalo	59	34	20	5	258	72
Winnipeg	57	29	24	4	194	63
Providence	56	22	30	4	203	232
Springfield	57	20	31	6	207	213

  

Ligue Senior	J.	G.	P.	D.	P.P.	Pt.
Valleyfield	54	38	16	4	212	158
Québec	52	31	17	3	185	63
Ottawa	55	26	21	8	197	177
Chicoutimi	54	25	24	5	193	153
National	57	28	28	1	188	193
Sherbrooke	56	20	30	6	175	209
Shawinigan	56	14	37	5	108	206

  

Ligue Junior	J.	G.	P.	D.	P.P.	Pt.
Québec	42	31	11	0	250	115
T-Rivières	42	29	13	0	214	123
Canadien	40	24	16	0	143	117
National	40	22	18	0	189	173
Verdun	40	10	30	0	107	210
Royal	40	9	34	0	89	202

  

Ligue Provinciale	J.	G.	P.	D.	P.P.	Pt.
St-Hyacinthe	52	31	12	0	250	115
St-Laurent	53	29	17	7	245	203
Joliette	51	21	21	9	123	233
Lachine	52	19	28	5	229	85
St-Jérôme	42	6	36	0	141	251

## Le St-Hyacinthe victorieux 4 à 0

Le club Saint-Hyacinthe a mis une autre victoire à son crédit hier soir et a augmenté son avance en tête du classement de la ligue Provinciale lorsque les Lions ont vaincu le Lachine par le compte de 4 à 0 pendant que les clubs Saint-Laurent et Saint-Jérôme annulaient au compte de 4 à 4 dans l'autre joute à l'affiche dans ce circuit.

Deux autres parties seront présentées ce soir dans cette ligue, alors que le St-Jérôme visite le St-Hyacinthe et les Rapides de Lachine jouent à Joliette. Ce sera la dernière joute régulière des Lions de St-Hyacinthe sur leur propre glace.

Les Lions et les Alouettes en viendront de nouveau aux prises demain soir à St-Jérôme. Dans leurs deux dernières joutes à St-Hyacinthe, les Alouettes ont annulé une fois et triomphé à une autre reprise.

Si Joliette défait les Rapides de Lachine ce soir, il sera assuré de terminer la saison en troisième place. Les Cyclones recevront les Castors de St-Laurent demain soir, les Alouettes samedi soir, et termineront leur saison sur leur propre glace en recevant St-Hyacinthe dimanche après-midi. Jusqu'ici, le St-Hyacinthe a été incapable de remporter une seule victoire à Joliette.

## Les joueurs québécois seront les rivaux du Royal demain

Les As de Punch Imlach viendront rendre visite au club de Frank Carlin — Les Braves auront leur tour dimanche prochain

Une seule joute sera à l'affiche ce soir, dans les séries de la ligue Senior du président George Slater et c'est au Colisée de Québec que les fervents du sport national canadien auront l'avantage de voir les clubs à l'oeuvre alors que les As de Punch Imlach recevront la visite des Braves de Valleyfield et comme le Québec a subi un échec hier soir, aux mains des équipiers de Toe Blake, les représentants de la Vieille Capitale tenteront l'impossible pour prendre une douce revanche sur les meneurs du circuit.

Pour les amateurs montréalais, la joute de demain soir, au Forum, entre les Québécois et le Royal de Frank Carlin, suscite un intérêt tout particulier car cette rencontre permettra au club montréalais de passer seul en quatrième position du classement si, bien entendu, le club de la métropole l'emporte sur ses adversaires et que le Chicoutimi soit battu par les Braves de Valleyfield dans une autre joute.

## Le petit prince

Le 2 mars prochain, lors de leur carnaval annuel, les collèges Brébeuf et Sainte-Marie s'affronteront sur la glace du Forum dans une partie qui promet d'être passionnante; ils pourront ainsi faire montre de leurs qualités sportives.

En plus de cette manifestation et de plusieurs autres du même genre, les deux collèges s'exprimeront aussi dans une autre atmosphère. Cette fois, Brébeuf et Sainte-Marie, loin d'être opposés l'un à l'autre, présenteront le fruit d'une oeuvre de collaboration, une fantaisie sur glace, d'après le "Petit Prince", de Saint-Exupéry.

A cette fin, depuis quelques semaines, un groupe d'élèves des deux collèges se réunit régulièrement; suggestions, propositions, discussions, etc. Naturellement, ils ont d'abord fait de beaux projets. Et ils ont rêvé, entre autres, du "Petit Prince" que Saint-Exupéry a créé dans une oeuvre d'une fine et riche poésie. Ils ont voyagé comme le "Petit Prince" parmi les planètes et les astéroïdes; ils se sont même, paraît-il, égarés plus d'une fois dans la lune. Ils ont fait un beau voyage de collégiens, dans l'irréel et la fantaisie. Mais, pour une fois, ils ont essayé de concrétiser ce qu'ils ont rêvé.

Une fois passé le premier élan, ils ont porté les idées et les propositions, on se met à l'oeuvre: composition du scénario, sélection de la musique, dessin des évolutions du "Petit Prince". Les astres prennent successivement leurs formes respectives, leur couleur, leur lumière propre. C'est enfin la première mise en scène avec les retouches qu'elle suggère.

Le comité en charge de cette réalisation s'est donné bien du mal pour mettre la machine en train. On a tâché de mettre à profit l'ingéniosité collective. On espère n'avoir pas trop mal réussi.

Le 2 mars, le "Petit Prince" vous invite tous à venir vous-même goûter la poésie et l'amitié qu'il a découvertes à des collégiens.

Les billets sont en vente aux deux collèges.

**Le St-François-Xavier au Mont-Mansfield**

Dimanche prochain, le Club de ski Saint-François-Xavier se rendra au fameux Mont Mansfield. C'est le centre de ski le plus réputé dans l'Amérique du Nord. Les réservations doivent se faire au plus tard jeudi soir. Départs aux endroits suivants: Tétreaultville, 6h 45 a.m.; Terminus Craig, 7h 00; St-Denis et Mont-Royal, 7h 15; Rachel et Papineau, 7h 30.

## Yukon Eric en finale ce soir contre l'Australien Atkins

Le lutteur de l'Alaska est favori pour l'emporter sur son rival mais la tâche ne serait pas trop facile — Trois autres combats au Forum

Yukon Eric, le géant de 286 livres de Fairbanks, Alaska, est encore favori pour triompher du champion australien Fred Atkins ce soir dans le combat principal de lutte à l'affiche au Forum. C'est un deux de trois à finir.

Le verdict qui terminera le rencontre de la semaine dernière a été loin d'être satisfaisant tant pour les lutteurs eux-mêmes que pour les spectateurs. En effet, Eric a été proclamé vainqueur sans avoir pris une seule chute dans les deux engagements. Les deux rivaux ont été complétés en dehors de l'arène lors du premier assaut dans le deuxième engagement, qui avait été assomé à l'extérieur de l'arène, n'a pu reprendre ses sens à temps pour remonter dans l'arène avant les dix secondes fatidiques.

Mais cette fois, les deux hommes ont consenti à ce qu'une prise ne soit défendue et à ce que l'arbitre ne soit qu'un simple spectateur à l'intérieur des câbles. Des en-

plus, la bourse pour ce match ira toute au vainqueur et le perdant n'aura rien, ce qui devrait envenimer les choses encore plus.

Mais ce sera pas le seul combat à retenir l'attention des spectateurs de la lutte. La semi-finale qui mettra aux prises Rod Athol Layton, de Surrey, en Angleterre, et Ski Hi Lee sera une vraie bataille de géants. Le sieur anglais en effet, mesure 6'6" et pèse 256 livres tandis que le colosse des Ozarks atteint presque 7' et fait osciller la balance à 290 livres.

Athol Layton est un spectaculaire gladiateur qui est muni d'une prise sensationnelle dite de l'oeuf anglais avec laquelle il est facilement venu à bout de Lee Henning, la semaine dernière.

Dans l'une des préliminaires, Steve Casey, un ancien champion mondial, affrontera Les Ryan de Boston, tandis qu'au lever de rideau Guy Larose, un jeune lutteur montréalais qui promet beaucoup, se prendra à Manuel Cortez.

## Eclatant succès du festival du Mont-Saint-Louis

Le festival du Mont Saint-Louis qui eut lieu au Forum samedi dernier fut un véritable succès. Il préleva dignement à la grandiose manifestation du soir organisée par la population montréalaise en l'honneur de Maurice Richard. Notre grand athlète canadien-français fut en effet ovationné au cours de la fête sportive du collège à laquelle assistait une foule évaluée approximativement à 13.000 spectateurs. Au milieu des fulgurants éclairs de magnésium et sous les applaudissements frénétiques de l'auditoire, Maurice Richard fit son apparition sur la patinoire du Forum où lui fut remis, au nom de la jeunesse écologère de la métropole, un magnifique trophée, symbole durable de ses hauts faits athlétiques dans le domaine du hockey professionnel.

Le festival débuta à 1h. 25 précises et se termina exactement à 5h. Le corps de clairons et tambours ainsi que la fanfare inaugurèrent brillamment le programme de cette fête sportive. Les spectateurs furent ensuite les témoins enchantés d'attractions variées et pleines d'intérêt qui se déroulèrent sans interruption pendant plus de trois heures. Des équilibristes consommés, des bouffons irrésistibles, des acteurs artistes, tous contribuèrent à entretenir une atmosphère de joie intense et d'enthousiasme vibrant.

Les vainqueurs

Des courses furent également organisées auxquelles prirent part des athlètes de nos diverses écoles de la ville. Voici les résultats détaillés avec les vainqueurs respectifs pour chaque catégorie:

Course de 1/2 mille: 1. Henri Richard, frère de Maurice Richard (école St-François de Laval); 2. Gaston Hunault (même école).

Course de 1 mille: 1. Ernest Fernet (école supérieure St-Viateur); 2. Pierre Dagenais (collège de Longueuil).

Course à relais (écoles primaires): Catholic High School.

Course à relais (écoles supérieures): Catholic High School.

Les résultats des compétitions diverses qui eurent lieu entre les élèves du Mont Saint-Louis, se lisent comme suit:

Alouettes vs Rough Riders: 1. Serge Lacasse, 2. Maurice Vinet, 3. Claude Lalonde.

Olympiques 51: 1. Pierre Lefebvre, 2. Claude Prud'homme, 3. Jacques Brail.

Serviteurs habiles: 1. Jacques Gagné, 2. Yvon Gaston, 3. Luc McCabe.

La traditionnelle joute de goudron entre Polytechnique et le Mt-St-Louis mit le lustre final à la célébration. Elle fut vivement disputée, malgré une légère supériorité des Polytechniciens sur les vert-blanc-rouge. Le jeu fut rapide, mouvementé. La joute se termina par le compte 6 à 4 en faveur de Polytechnique. La 3e période prit fin inopinément, au grand désappointement des spectateurs, après environ 10 minutes d'un jeu intéressant. N'eût été cet arrêt prématuré dû à l'expiration du temps alloué par les autorités du Forum pour la location de l'amphithéâtre, nul ne peut affirmer, étant donné la fougue et la puissance agressive que commençait à révéler le vert-blanc-rouge, à l'avantage de quelle équipe se fut arrêté le pointage final.

## Le Tricolore à Chicago, demain

Le Canadien partira cet après-midi à destination de la ville des vents pour y remporter demain soir les Esperviers d'Ebbie Good-fellow dans une joute régulière de la Ligue Nationale et il faudra nécessairement une victoire au Bleu Blanc Rouge pour conserver des chances de se qualifier pour les séries éliminatoires de la Ligue Nationale en vue des parties de la Coupe Stanley et tous les joueurs, à l'exception de Jim McPherson, feront le voyage dans la ville des vents.

Le Canadien a subi un échec lors de sa dernière joute contre le Détroit mais la défaite n'avait rien d'humiliant puisque le Tricolore a eu le dessus sur ses rivaux dans le jeu offensif. Mais la guigne a de nouveau joué un vilain tour aux joueurs de Dick Irvin et ils devront baisser pavillon par le compte de 2 à 1 après une fort intéressante exhibition de notre sport national canadien.

Ce soir, deux joutes seront à l'affiche dans le circuit Clarence Campbell et les amateurs montréalais ont hâte de connaître le résultat de ces rencontres, particulièrement celle qui mettra aux prises les Bruins et les Rangers, à New-York, car une défaite pour la cause de Neil Colville aidera la cause du Bleu Blanc Rouge puisque avec le même nombre de parties disputées les représentants du Madison Square Garden n'auraient qu'un léger avantage d'un point sur le Tricolore.

Dans l'autre partie au programme du circuit professionnel majeur, les Leafs de Toronto recevront la visite des Ailes Rouges de Detroit mais le résultat de cette joute n'appartient à aucun changement au classement puisque le club de Tommy Ivan a une avance de cinq points sur les équipiers de Connie Smythe.

## Le Providence perd à Hershey

Hershey, 21 — Les Ours de Hershey ont pu vaincre les Rouges de Providence hier soir dans la seule joute disputée dans les séries de la ligue Américaine de hockey lorsque les locaux se rallièrent pour quatre points dans la période finale pour vaincre leurs rivaux par le compte de 8 à 3.

Sam Bettio fut l'étoile de la joute avec trois buts tandis que Frank Porteous aidait la cause des Ours en comptant deux fois pendant que le joueur de centre Ernie Kullman obtenait cinq assistances. Les autres buts des vainqueurs furent obtenus par Frank Mario, Red Sullivan et Jerry Brown. Pour les perdants les points furent enregistrés par Terry Reardon.

Alignement des équipes:

PROVIDENCE — Buts, Bennett; défenses, Summers, Beardon; centre, McGill, Sales, Chad, Davies; subs: Morrison, Michalski, Lavin, Laplante, King, Stoddard, Sheera, Deschênes, Kapusta et Terry Reardon.

HERSHEY — Buts, Henry; défenses, Branigan, Beigel; centre, Mario; ailes, Brown, Harrison; subs: Scherz, Moore, Sullivan, Kullman, Corcoran, McVeyre, Bettio, Garstpy, Porteous.

Arbitres: Bernie Lemaitre et Jack Riley.

Première période

1-Hershey, Mario (Harrison, Brown) 6:14

2-Providence, Kapusta (McGill, Beardon) 11:23

3-Hershey, Bettio (Kullman, Porteous) 17:47

Punition: Aucune.

Deuxième période

4-Hershey, Bettio (Kullman, Scherz) 4:30

5-Hershey, Porteous (Bettio, Kullman) 5:43

6-Providence, Beardon (Davies, Chad) 16:42

Punition: Aucune.

Troisième période

7-Hershey, Brown (Harrison, Mario) 0:19

8-Hershey, Porteous (Bettio, Kullman) 10:45

9-Hershey, Sullivan (Corcoran, McIntyre) 15:15

10-Hershey, Bettio (Kullman) 18:30

Punitions: Reigel.

## Un ralliement de quatre buts pour les hommes de Toe Blake

Les équipiers du Valleyfield ont augmenté leur avance en tête de la ligue Senior en l'emportant sur les As de Québec par 4 à 2, hier soir

Valleyfield, 21. — Les Braves dreaduit et Fernand Gauthier ont été les compteurs du club Québec. La joute d'hier soir fut exempte de rudesse et les spectateurs ont fort goûté l'exhibition fournie et admiré l'esprit sportif des combattants, et aussi les arbitres neurent qu'à infliger deux punitions mineures au cours de cette partie.

Alignement des équipes:

QUÉBEC — Buts, Marcot; défenses, Renaud, Ross; centre, Tremblay; ailes, Gauthier, Gamble; subs: Leblanc, Bojars, Carrière, Hamilton, Scholte, Gaudreault, Notras, Prunseau, Carrière.

VALLEYFIELD — Buts, Leclerc; défenses, Bourassa, Desmarrière; centre, Larivière; ailes, Bougie, Monnier; subs: Ernst, Orlando, Irvine, Schmidt, Joannette, Bisillon, Corriveau, Kwong, Benoit.

Arbitres: Léo Murray et Bob Bagrette.

Première période

Aucun point.

Punition: Ross.

Deuxième période

1-Québec, Gaudreault (Prunseau, Carrière) 5:38

Punition: Renaud.

Troisième période

1-Valleyfield, Kwong (Schmidt, Irvine) 1:17

2-Valleyfield, Schmidt (Kwong, Irvine) 3:32

3-Québec, Gauthier (Tremblay) 10:37

4-Valleyfield, Bisillon (Joannette) 13:06

Aucune punition.

Grâce à son triomphe d'hier le club Valleyfield a réussi à augmenter son avance en tête du classement et aujourd'hui les Braves ont une avance de neuf points sur leurs plus proches rivaux, les porte-couleurs de la vieille capitale, pilotés par Punch Imlach.

Larry Kwong, le seul joueur chinois du hockey organisé, a dirigé l'offensive du Valleyfield et a réussi à compter deux buts, en plus d'obtenir une assistance tandis qu'il obtint trois assistances pendant que Bisillon obtint l'autre point des vainqueurs. Gaudreault et Fernand Gauthier ont été les compteurs du club Québec.

## CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

<b>ASSURANCE</b> <b>Horace Labrecque et Fils</b> <b>COURTIERS D'ASSURANCES</b> Nous invitons les communautés religieuses à se servir de nos services particuliers. CH. 474 - 204, Notre-Dame ouest Tél. MARQUETTE 3333-2334	<b>DACTYLOGRAPHES</b> Royal - Remington - Underwood - ... <b>N. MARTINEAU &amp; FILS</b> 1015, RUE SLEURY (Entre Vitré et LaSalle) TEL. 3333
<b>AVOCATS</b> <b>W. F. MERCIER</b> S.A. L.L.C. <b>AVOCAT</b> 2027 av. Union Téléphone: 3-11-11 Bureau: L.A. 8482 - Dom.: A.Y. 4061 Bot: Lundi et merc.: 7:30 à 8:30	<b>"TOUT POUR LE BUREAU"</b> Dactylographes, machines à additionner à écrire les chèques, filaires, pupitres, calculateurs, armoires, etc. etc. <b>Canada Dactylographe Inc.</b> 44 e. rue St-Jacques, Montréal Tél. H.A. 6968 - R. T. Armand
<b>Trudeau, Beaugrand, Beaulieu &amp; Ethier</b> <b>AVOCATS ET PROCUREURS</b> Maurice Trudeau, C.R., Philippe Beaugrand, C.R., Roger Beaulieu, J.-Alfred Ethier, François Morel 294, ouest, Notre-Dame - L.A. 1118-7-8	<b>ENCADREURS</b> <b>Winsintainer &amp; Fils</b> 906, BOULEVARD ST-LAURENT <b>LES ENCADREURS MANUFACTURIERS</b> LANCÉ 1934 Mouleurs, cadres - Mirrors Réparations de cadres en miroirs
<b>AVOCATS</b> <b>VANIER &amp; VANIER</b> 37 OUEST, RUE SAINT-JACQUES TEL. HARBOUR 2941	<b>LAITERIE</b> <b>LAITERIE</b> <b>Rossmont</b> Laiterie canadienne-française A. PATENAUE, propriétaire
<b>BREVETS D'INVENTION</b> <b>Le Manuel de l'Inventeur</b> 100 pages <b>ALBERT FOURNIER</b> MANUFACTURIER DE BREVETS D'INVENTION 534 ST-CATHERINE EST MONTREAL	<b>MEDECIN</b> Electricité médicale Rayons X <b>Dr Maxime Brisebois</b> L.M.C. F.R.C.S. De la Faculté de Médecine de Paris Maladies générales, endocrinologiques, urinaires, digestives, circulatoires FR. 3252 816, Sherbrooke est
<b>BREVETS D'INVENTION</b> <b>MARQUES DE COMMERCE</b> DESSINS DE FABRIQUE en tous pays <b>MARION &amp; MARION</b> Raymond-A. Robit et Alfred Bastien 761 ouest, rue St-Catherine MONTREAL	<b>ASSURANCES</b> <b>Compagnie d'Assurance sur la Vie</b> <b>La Saubegarde</b> MONTREAL NARCISSE DUCHAMPE Président <b>FLEURISTE</b> <b>DEUX'S</b> Bien choisies... bien présentées. <b>House of Flowers</b> 1528, rue de la Montagne Près Sherbrooke PL. 4444

## FORUM

CE SOIR à 8 h. 30

### LUTTE

YUKON ERIC vs FRED ATKINS

2 chutes sur 3 à finir

Billets: \$1.00 à \$2.00

en vente aux guichets des rues Atwater et Clousé.

La soirée à 7h dans la section Terrasse en vente ce soir à 7 heures, aux guichets de la rue Saint-Luc.

---

## Leau RÉVÈLE LA QUALITÉ DU Whisky

Faites subir l'épreuve de l'eau au Seagram "83". Pure ou gazeuse, l'eau est le moyen le plus sûr de connaître toute la vérité au sujet de n'importe quel whisky. L'eau n'ajoute rien au whisky, ne lui ôte rien, elle en fait seulement ressortir la saveur et le bouquet naturel.

Servez SEAGRAM en toute confiance

### Whisky Canadien Seagram's "83"

Informations: René Thériault, CL. 1348; Roger Monette, FR. 5277; Marcel Sigouin, FA. 4721; et Yves Pilon, CR. 7980.

Faits saillants à la Bourse

COMMERCE ET FINANCE

A la Bourse et au Curb de Montréal

Placer Development Limited a fait tenir à la Bourse de Montréal les rapports suivants de compagnies associées et de filiales:

Table with columns for company names (e.g., BULOLO GOLD DREDGING, LTD), months, and financial figures.

Table with columns for company names (e.g., PATO CONSOLIDATED GOLD DREDGING, LTD), months, and financial figures.

Table with columns for company names (e.g., ASNAZU GOLD DREDGING LIMITED), months, and financial figures.

Table with columns for company names (e.g., NECHI CONSOLIDATED DREDGING LTD), months, and financial figures.

L'utilisation plus généreuse de nos coopératives agricoles

Elle sera nécessaire par l'évolution de notre pays vers une économie de guerre—Assemblée annuelle de la Cooperative Fédérée

M. J.-A. Pinsonneault, président de la Cooperative fédérée de Québec, exprimait cette opinion dans son discours d'ouverture...

BULLETIN FINANCIER

Molson's Brewery: Le Conseil d'administration de la Brasserie Molson a déclaré un dividende...

Canadian Vickers: Le Conseil d'administration de la société a annoncé le paiement d'un dividende...

Eastern Steel Products: Les bénéfices nets de la société se sont élevés à \$31,476 en 1950...

Marché des obligations, 20 février 1951: Marché très calme — demande accentuée en province de Québec.

Marché des actions, 20 février 1951: Montréal vit un début de séance plus faible accompagné d'une régression du volume de transactions...

Indice, Bourse de Montréal, fermeture, 20 février 1951: Banques 33.17 - 0.08, Utilités publiques 88.8 - 0.4, Industries 219.9 - 2.6, Combinaisons 176.2 - 1.9, Pâtes et papier 754.53 - 1.35, Mines d'or 72.25 - 1.61.

Marché des changes, 20 février 1951: Dollar am. \$1.049/16 (-9/32), Livre st. \$2.92 (-7/8).

Marché de New-York, 20 février 1951: Hésitant en début de séance, Wall Street s'améliore pendant la journée et clôture mieux disposé.

Indice, Dow Jones, New-York: Industries 251.12 - 0.55, Chemins de fer 86.68 + 0.04, Utilités publiques 42.81 + 0.09, Combinaisons 94.04 - 0.06.

AVIS PUBLIC: Avis public est par les présentes donné que la ville de St-Michel s'adressera à la Législature de la Province...

BELANGER INC. VALEURS DE PLACEMENT: Gouvernement - Municipalités, Institutions religieuses, Services publics - Industrielles.

ROGER R. BELANGER AGENT DE CHANGE: Membre Bourse de Montréal, Curb Market de Montréal.

Nomination: Editorial Services annonce la nomination de M. G. E. "Ted" McCormick, journaliste bien connu...

Messageeries canadiennes

Semaine du 10 février: Ottawa, 21 (C.P.S.) — Les chemins de fer canadiens ont légèrement diminué durant la semaine...

Le bureau des gouverneurs de l'hôpital Royal Victoria annonce que cette institution vieille de 57 ans lancera un pressant appel au public et au gouvernement...

M. Harold Crabtree, président du conseil d'administration de la firme Howard Smith Paper Mills Ltd. et gouverneur de l'hôpital, a bien voulu accepter le poste de président général du fonds de souscription.

Au cours de ses 57 années d'existence, a rappelé M. Crabtree, une seule fois soit il y a près d'un quart de siècle — l'hôpital d'un quart de siècle sollicité l'aide du public pour l'obtention de fonds destinés à son agrandissement.

TABLEAU COMPARATIF: Grains et prod., Charbon, Ciment, etc. with columns for 1950, 1949, 1950, 1949.

TABLEAU CUMULATIF: Grains et prod., Bétail, Charbon, etc. with columns for 1950, 1949, 1950, 1949.

Entrepreneurs plombiers en congrès: C'est le 3 mars, à l'hôtel Windsor, que les entrepreneurs en plomberie-chauffage de la province de Québec...

M. Pinsonneault a souligné également que la Cooperative a continué, en 1950, à aller de l'avant dans tous les domaines.

En ce qui regarde les nouveaux développements, "je mentionnerai, dit-il, la construction d'un entrepôt pour la machinerie, à Québec, et le déménagement de notre succursale de Rimouski, où nous avons construit une meunerie et des chambres froides nouvelles.

La dernière main est à se donner aux préparatifs du congrès qui comme les autres années, se terminera par un grand banquet groupant non seulement les entrepreneurs en plomberie-chauffage...

Un immense kiosque, monté par la maison Dupuis Frères, décorera tout le fond du manège des Fusiliers Mont-Royal lors de l'Exposition Cunicole qui sera tenue vendredi, samedi et dimanche prochains.

Cet établissement de commerce a consenti à accorder son concours à l'Association des producteurs de lapins en vue de faire apprécier du public consommateur la beauté et la variété de cette culture.

Les réalisations de l'artisanat sont sans limite. Afin de nous faire apprécier les progrès accomplis, MM. Paul Gouin et Jean-Marie Gauthier ont bien voulu faire monter un kiosque d'artisanat...

Le lapin Angora, grâce à la laine soyeuse qu'il donne, fournit sa quote part au développement de l'artisanat. L'un des kiosques de l'Association des producteurs de lapins, qui organise l'exposition, sera consacré à des démonstrations d'épilage de lapins...

Le témoin Ferland: Le témoin suivant a été le constable Léopold Ferland, qui a fait partie de l'escouade de la moralité de février 1938 à février 1942.

Un immense kiosque, monté par la maison Dupuis Frères, décorera tout le fond du manège des Fusiliers Mont-Royal lors de l'Exposition Cunicole qui sera tenue vendredi, samedi et dimanche prochains.

Cet établissement de commerce a consenti à accorder son concours à l'Association des producteurs de lapins en vue de faire apprécier du public consommateur la beauté et la variété de cette culture.

Les réalisations de l'artisanat sont sans limite. Afin de nous faire apprécier les progrès accomplis, MM. Paul Gouin et Jean-Marie Gauthier ont bien voulu faire monter un kiosque d'artisanat...

Le lapin Angora, grâce à la laine soyeuse qu'il donne, fournit sa quote part au développement de l'artisanat. L'un des kiosques de l'Association des producteurs de lapins, qui organise l'exposition, sera consacré à des démonstrations d'épilage de lapins...

Le témoin Ferland: Le témoin suivant a été le constable Léopold Ferland, qui a fait partie de l'escouade de la moralité de février 1938 à février 1942.

Un immense kiosque, monté par la maison Dupuis Frères, décorera tout le fond du manège des Fusiliers Mont-Royal lors de l'Exposition Cunicole qui sera tenue vendredi, samedi et dimanche prochains.

Cet établissement de commerce a consenti à accorder son concours à l'Association des producteurs de lapins en vue de faire apprécier du public consommateur la beauté et la variété de cette culture.

Les réalisations de l'artisanat sont sans limite. Afin de nous faire apprécier les progrès accomplis, MM. Paul Gouin et Jean-Marie Gauthier ont bien voulu faire monter un kiosque d'artisanat...

Le lapin Angora, grâce à la laine soyeuse qu'il donne, fournit sa quote part au développement de l'artisanat. L'un des kiosques de l'Association des producteurs de lapins, qui organise l'exposition, sera consacré à des démonstrations d'épilage de lapins...

Le témoin Ferland: Le témoin suivant a été le constable Léopold Ferland, qui a fait partie de l'escouade de la moralité de février 1938 à février 1942.

Un immense kiosque, monté par la maison Dupuis Frères, décorera tout le fond du manège des Fusiliers Mont-Royal lors de l'Exposition Cunicole qui sera tenue vendredi, samedi et dimanche prochains.

Cet établissement de commerce a consenti à accorder son concours à l'Association des producteurs de lapins en vue de faire apprécier du public consommateur la beauté et la variété de cette culture.

Les réalisations de l'artisanat sont sans limite. Afin de nous faire apprécier les progrès accomplis, MM. Paul Gouin et Jean-Marie Gauthier ont bien voulu faire monter un kiosque d'artisanat...

Le lapin Angora, grâce à la laine soyeuse qu'il donne, fournit sa quote part au développement de l'artisanat. L'un des kiosques de l'Association des producteurs de lapins, qui organise l'exposition, sera consacré à des démonstrations d'épilage de lapins...

Le témoin Ferland: Le témoin suivant a été le constable Léopold Ferland, qui a fait partie de l'escouade de la moralité de février 1938 à février 1942.

A l'enquête sur la moralité

(suite de la page 3): Il a bien entendu parler des dames Bizanti, Beauchamp, Allard, etc., mais il ne s'intéressait pas à rechercher les véritables tenancières; quoique tout le monde sût, dit-il, que les dames ci-haut mentionnées étaient les véritables patronnes.

Le témoin dit enfin que presque toutes les maisons de débauche possédaient deux portes d'entrée, que les tenancières le connaissaient comme étant un policier et qu'elles s'attendaient à une descente quelques jours après sa visite.

Production des journaux: A la fin de la séance, les avocats des requérants ont demandé au tribunal la permission de produire certains articles de journaux qu'ils considéraient utiles à la marche de l'enquête.

Il a d'abord été question d'emprunter à la bibliothèque municipale les 30 volumes, approximativement, qui contiennent les articles auxquels réfère Me Plante.

Me Edouard Masson s'est vigoureusement opposé à la production des journaux, estimant qu'ils devaient alors être versés au dossier et que ce fait "anéantirait le droit des intimés d'aller en appel", parce que la transcription du dossier, déjà volumineux, coûterait \$50,000 ou \$60,000.

Ensuite Me Masson se demande quelle est la valeur probante des journaux? Il soutient que ce qui est publié dans un journal n'est pas nécessairement vrai.

Cependant, le tribunal, tout en admettant que ce genre de preuve doit être apprécié avec prudence, se dit prêt à permettre la production des écrits dont il s'agit et dont Me Plante a donné la liste au greffier.

Il est alors question, pour faciliter les choses, de ne produire que des copies des articles. Mes John Ahern et Irénée Masson n'y voient aucun inconvénient.

Le juge lui répond qu'il permet la production des copies, si un témoin certifie qu'elles sont exactes. Comme Me Boisvert semble encore hésiter, le tribunal lui donne clairement à entendre que s'il n'accepte pas, ce seront les 30 volumes, en entier, qui seront transportés en Cour.

Après l'audience, Me Fernand Drapeau nous a déclaré qu'il voulait produire ces journaux afin de s'en servir "comme moyen de preuve pour établir la connaissance des intimés sur des interventions publiques faites par certaines personnes au sujet du vice commercialisé — ainsi que sur les interventions des journaux eux-mêmes, par leurs articles de rédaction, au sujet de cette question".

Après l'audience, Me Fernand Drapeau nous a déclaré qu'il voulait produire ces journaux afin de s'en servir "comme moyen de preuve pour établir la connaissance des intimés sur des interventions publiques faites par certaines personnes au sujet du vice commercialisé — ainsi que sur les interventions des journaux eux-mêmes, par leurs articles de rédaction, au sujet de cette question".

Après l'audience, Me Fernand Drapeau nous a déclaré qu'il voulait produire ces journaux afin de s'en servir "comme moyen de preuve pour établir la connaissance des intimés sur des interventions publiques faites par certaines personnes au sujet du vice commercialisé — ainsi que sur les interventions des journaux eux-mêmes, par leurs articles de rédaction, au sujet de cette question".

Après l'audience, Me Fernand Drapeau nous a déclaré qu'il voulait produire ces journaux afin de s'en servir "comme moyen de preuve pour établir la connaissance des intimés sur des interventions publiques faites par certaines personnes au sujet du vice commercialisé — ainsi que sur les interventions des journaux eux-mêmes, par leurs articles de rédaction, au sujet de cette question".

Après l'audience, Me Fernand Drapeau nous a déclaré qu'il voulait produire ces journaux afin de s'en servir "comme moyen de preuve pour établir la connaissance des intimés sur des interventions publiques faites par certaines personnes au sujet du vice commercialisé — ainsi que sur les interventions des journaux eux-mêmes, par leurs articles de rédaction, au sujet de cette question".

Après l'audience, Me Fernand Drapeau nous a déclaré qu'il voulait produire ces journaux afin de s'en servir "comme moyen de preuve pour établir la connaissance des intimés sur des interventions publiques faites par certaines personnes au sujet du vice commercialisé — ainsi que sur les interventions des journaux eux-mêmes, par leurs articles de rédaction, au sujet de cette question".

Après l'audience, Me Fernand Drapeau nous a déclaré qu'il voulait produire ces journaux afin de s'en servir "comme moyen de preuve pour établir la connaissance des intimés sur des interventions publiques faites par certaines personnes au sujet du vice commercialisé — ainsi que sur les interventions des journaux eux-mêmes, par leurs articles de rédaction, au sujet de cette question".

Après l'audience, Me Fernand Drapeau nous a déclaré qu'il voulait produire ces journaux afin de s'en servir "comme moyen de preuve pour établir la connaissance des intimés sur des interventions publiques faites par certaines personnes au sujet du vice commercialisé — ainsi que sur les interventions des journaux eux-mêmes, par leurs articles de rédaction, au sujet de cette question".

Après l'audience, Me Fernand Drapeau nous a déclaré qu'il voulait produire ces journaux afin de s'en servir "comme moyen de preuve pour établir la connaissance des intimés sur des interventions publiques faites par certaines personnes au sujet du vice commercialisé — ainsi que sur les interventions des journaux eux-mêmes, par leurs articles de rédaction, au sujet de cette question".

Après l'audience, Me Fernand Drapeau nous a déclaré qu'il voulait produire ces journaux afin de s'en servir "comme moyen de preuve pour établir la connaissance des intimés sur des interventions publiques faites par certaines personnes au sujet du vice commercialisé — ainsi que sur les interventions des journaux eux-mêmes, par leurs articles de rédaction, au sujet de cette question".

Après l'audience, Me Fernand Drapeau nous a déclaré qu'il voulait produire ces journaux afin de s'en servir "comme moyen de preuve pour établir la connaissance des intimés sur des interventions publiques faites par certaines personnes au sujet du vice commercialisé — ainsi que sur les interventions des journaux eux-mêmes, par leurs articles de rédaction, au sujet de cette question".

Après l'audience, Me Fernand Drapeau nous a déclaré qu'il voulait produire ces journaux afin de s'en servir "comme moyen de preuve pour établir la connaissance des intimés sur des interventions publiques faites par certaines personnes au sujet du vice commercialisé — ainsi que sur les interventions des journaux eux-mêmes, par leurs articles de rédaction, au sujet de cette question".

Après l'audience, Me Fernand Drapeau nous a déclaré qu'il voulait produire ces journaux afin de s'en servir "comme moyen de preuve pour établir la connaissance des intimés sur des interventions publiques faites par certaines personnes au sujet du vice commercialisé — ainsi que sur les interventions des journaux eux-mêmes, par leurs articles de rédaction, au sujet de cette question".

Après l'audience, Me Fernand Drapeau nous a déclaré qu'il voulait produire ces journaux afin de s'en servir "comme moyen de preuve pour établir la connaissance des intimés sur des interventions publiques faites par certaines personnes au sujet du vice commercialisé — ainsi que sur les interventions des journaux eux-mêmes, par leurs articles de rédaction, au sujet de cette question".

Après l'audience, Me Fernand Drapeau nous a déclaré qu'il voulait produire ces journaux afin de s'en servir "comme moyen de preuve pour établir la connaissance des intimés sur des interventions publiques faites par certaines personnes au sujet du vice commercialisé — ainsi que sur les interventions des journaux eux-mêmes, par leurs articles de rédaction, au sujet de cette question".

Après l'audience, Me Fernand Drapeau nous a déclaré qu'il voulait produire ces journaux afin de s'en servir "comme moyen de preuve pour établir la connaissance des intimés sur des interventions publiques faites par certaines personnes au sujet du vice commercialisé — ainsi que sur les interventions des journaux eux-mêmes, par leurs articles de rédaction, au sujet de cette question".

Après l'audience, Me Fernand Drapeau nous a déclaré qu'il voulait produire ces journaux afin de s'en servir "comme moyen de preuve pour établir la connaissance des intimés sur des interventions publiques faites par certaines personnes au sujet du vice commercialisé — ainsi que sur les interventions des journaux eux-mêmes, par leurs articles de rédaction, au sujet de cette question".

Après l'audience, Me Fernand Drapeau nous a déclaré qu'il voulait produire ces journaux afin de s'en servir "comme moyen de preuve pour établir la connaissance des intimés sur des interventions publiques faites par certaines personnes au sujet du vice commercialisé — ainsi que sur les interventions des journaux eux-mêmes, par leurs articles de rédaction, au sujet de cette question".

Après l'audience, Me Fernand Drapeau nous a déclaré qu'il voulait produire ces journaux afin de s'en servir "comme moyen de preuve pour établir la connaissance des intimés sur des interventions publiques faites par certaines personnes au sujet du vice commercialisé — ainsi que sur les interventions des journaux eux-mêmes, par leurs articles de rédaction, au sujet de cette question".

Après l'audience, Me Fernand Drapeau nous a déclaré qu'il voulait produire ces journaux afin de s'en servir "comme moyen de preuve pour établir la connaissance des intimés sur des interventions publiques faites par certaines personnes au sujet du vice commercialisé — ainsi que sur les interventions des journaux eux-mêmes, par leurs articles de rédaction, au sujet de cette question".

Après l'audience, Me Fernand Drapeau nous a déclaré qu'il voulait produire ces journaux afin de s'en servir "comme moyen de preuve pour établir la connaissance des intimés sur des interventions publiques faites par certaines personnes au sujet du vice commercialisé — ainsi que sur les interventions des journaux eux-mêmes, par leurs articles de rédaction, au sujet de cette question".

Après l'audience, Me Fernand Drapeau nous a déclaré qu'il voulait produire ces journaux afin de s'en servir "comme moyen de preuve pour établir la connaissance des intimés sur des interventions publiques faites par certaines personnes au sujet du vice commercialisé — ainsi que sur les interventions des journaux eux-mêmes, par leurs articles de rédaction, au sujet de cette question".

Disette de wagons canadiens qui sera bientôt atténuée

Ottawa, 21. (C.P.) — Le ministre des Transports, M. Lionel Chevrier, a communiqué aux Communes l'ordre de l'Association américaine des chemins de fer de renvoyer vide au Canada tous les quelque 30,000 wagons à messagerie qui s'y trouvent.

Ce geste devrait aider à soulager la présente disette canadienne de fourgons qui frappe surtout les pulperies et qui menace de forcer plusieurs d'entre elles à fermer leurs portes si elles ne peuvent trouver moyen d'expédier leur production de papier-journal.

M. Chevrier explique que cette disette saisonnière s'est aggravée récemment par suite de la grève des cheminots qui a immobilisé bon nombre de nos wagons à marchandises aux Etats-Unis.

Notre trafic ferroviaire avec nos voisins du sud connaît en ce moment ses pires embarras depuis 1947, quand Washington avait déclaré un embargo sur les envois de charbon au Canada jusqu'à ce que l'Amérique ait un nombre suffisant de fourgons américains de charbon se trouvant sur nos lignes.

Notre trafic ferroviaire avec nos voisins du sud connaît en ce moment ses pires embarras depuis 1947, quand Washington avait déclaré un embargo sur les envois de charbon au Canada jusqu'à ce que l'Amérique ait un nombre suffisant de fourgons américains de charbon se trouvant sur nos lignes.

Notre trafic ferroviaire avec nos voisins du sud connaît en ce moment ses pires embarras depuis 1947, quand Washington avait déclaré un embargo sur les envois de charbon au Canada jusqu'à ce que l'Amérique ait un nombre suffisant de fourgons américains de charbon se trouvant sur nos lignes.

Une Québécoise est choisie pour aller en Grande-Bretagne

Québec, 21 (D.N.C.) — Mlle Denise Michaud, âgée de 17 ans et fille de M. Roland Michaud, officier judiciaire, domicilié à 30 rue Lachapelle, a été choisie par la Commission scolaire de Québec pour représenter les étudiantes de la vieille capitale parmi le groupe des 50 jeunes Canadiennes qui visiteront la Grande-Bretagne du 13 juillet au 20 août prochains, à l'invitation de M. Garfield Weston, riche industriel anglais.

Il est alors question, pour faciliter les choses, de ne produire que des copies des articles. Mes John Ahern et Irénée Masson n'y voient aucun inconvénient.

Le juge lui répond qu'il permet la production des copies, si un témoin certifie qu'elles sont exactes. Comme Me Boisvert semble encore hésiter, le tribunal lui donne clairement à entendre que s'il n'accepte pas, ce seront les 30 volumes, en entier, qui seront transportés en Cour.

Après l'audience, Me Fernand Drapeau nous a déclaré qu'il voulait produire ces journaux afin de s'en servir "comme moyen de preuve pour établir la connaissance des intimés sur des interventions publiques faites par certaines personnes au sujet du vice commercialisé — ainsi que sur les interventions des journaux eux-mêmes, par leurs articles de rédaction, au sujet de cette question".

Après l'audience, Me Fernand Drapeau nous a déclaré qu'il voulait produire ces journaux afin de s'en servir "comme moyen de preuve pour établir la connaissance des intimés sur des interventions publiques faites par certaines personnes au sujet du vice commercialisé — ainsi que sur les interventions des journaux eux-mêmes, par leurs articles de rédaction, au sujet de cette question".

Après l'audience, Me Fernand Drapeau nous a déclaré qu'il voulait produire ces journaux afin de s'en servir "comme moyen de preuve pour établir la connaissance des intimés sur des interventions publiques faites par certaines personnes au sujet du vice commercialisé — ainsi que sur les interventions des journaux eux-mêmes, par leurs articles de rédaction, au sujet de cette question".

Après l'audience, Me Fernand Drapeau nous a déclaré qu'il voulait produire ces journaux afin de s'en servir "comme moyen de preuve pour établir la connaissance des intimés sur des interventions publiques faites par certaines personnes au sujet du vice commercialisé — ainsi que sur les interventions des journaux eux-mêmes, par leurs articles de rédaction, au sujet de cette question".

Après l'audience, Me Fernand Drapeau nous a déclaré qu'il voulait produire ces journaux afin de s'en servir "comme moyen de preuve pour établir la connaissance des intimés sur des interventions publiques faites par certaines personnes au sujet du vice commercialisé — ainsi que sur les interventions des journaux eux-mêmes, par leurs articles de rédaction, au sujet de cette question".

Après l'audience, Me Fernand Drapeau nous a déclaré qu'il voulait produire ces journaux afin de s'en servir "comme moyen de preuve pour établir la connaissance des intimés sur des interventions publiques faites par certaines personnes au sujet du vice commercialisé — ainsi que sur les interventions des journaux eux-mêmes, par leurs articles de rédaction, au sujet de cette question".

Après l'audience, Me Fernand Drapeau nous a déclaré qu'il voulait produire ces journaux afin de s'en servir "comme moyen de preuve pour établir la connaissance des intimés sur des interventions publiques faites par certaines personnes au sujet du vice commercialisé — ainsi que sur les interventions des journaux eux-mêmes, par leurs articles de rédaction, au sujet de cette question".

Après l'audience, Me Fernand Drapeau nous a déclaré qu'il voulait produire ces journaux afin de s'en servir "comme moyen de preuve pour établir la connaissance des intimés sur des interventions publiques faites par certaines personnes au sujet du vice commercialisé — ainsi que sur les interventions des journaux eux-mêmes, par leurs articles de rédaction, au sujet de cette question".

Après l'audience, Me Fernand Drapeau nous a déclaré qu'il voulait produire ces journaux afin de s'en servir "comme moyen de preuve pour établir la connaissance des intimés sur des interventions publiques faites par certaines personnes au sujet du vice commercialisé — ainsi que sur les interventions des journaux eux-mêmes, par leurs articles de rédaction, au sujet de cette question".

Après l'audience, Me Fernand Drapeau nous a déclaré qu'il voulait produire ces journaux afin de s'en servir "comme moyen de preuve pour établir la connaissance des intimés sur des interventions publiques faites par certaines personnes au sujet du vice commercialisé — ainsi que sur les interventions des journaux eux-mêmes, par leurs articles de rédaction, au sujet de cette question".

Après l'audience, Me Fernand Drapeau nous a déclaré qu'il voulait produire ces journaux afin de s'en servir "comme moyen de preuve pour établir la connaissance des intimés sur des interventions publiques faites par certaines personnes au sujet du vice commercialisé — ainsi que sur les interventions des journaux eux-mêmes, par leurs articles de rédaction, au sujet de cette question".

Après l'audience, Me Fernand Drapeau nous a déclaré qu'il voulait produire ces journaux afin de s'en servir "comme moyen de preuve pour établir la connaissance des intimés sur des interventions publiques faites par certaines personnes au sujet du vice commercialisé — ainsi que sur les interventions des journaux eux-mêmes, par leurs articles de rédaction, au sujet de cette question".

Après l'audience, Me Fernand Drapeau nous a déclaré qu'il voulait produire ces journaux afin de s'en servir "comme moyen de preuve pour établir la connaissance des intimés sur des interventions publiques faites par certaines personnes au sujet du vice commercialisé — ainsi que sur les interventions des journaux eux-mêmes, par leurs articles de rédaction, au sujet de cette question".

Après l'audience, Me Fernand Drapeau nous a déclaré qu'il voulait produire ces journaux afin de s'en servir "comme moyen de preuve pour établir la connaissance des intimés sur des interventions publiques faites par certaines personnes au sujet du vice commercialisé — ainsi que sur les interventions des journaux eux-mêmes, par leurs articles de rédaction, au sujet de cette question".

Après l'audience, Me Fernand Drapeau nous a déclaré qu'il voulait produire ces journaux afin de s'en servir "comme moyen de preuve pour établir la connaissance des intimés sur des interventions publiques faites par certaines personnes au sujet du vice commercialisé — ainsi que sur les interventions des journaux eux-mêmes, par leurs articles de rédaction, au sujet de cette question".

Après l'audience, Me Fernand Drapeau nous a déclaré qu'il voulait produire ces journaux afin de s'en servir "comme moyen de preuve pour établir la connaissance des intimés sur des interventions publiques faites par certaines personnes au sujet du vice commercialisé — ainsi que sur les interventions des journaux eux-mêmes, par leurs articles de rédaction, au sujet de cette question".

Après l'audience, Me Fernand Drapeau nous a déclaré qu'il voulait produire ces journaux afin de s'en servir "comme moyen de preuve pour établir la connaissance des intimés sur des interventions publiques faites par certaines personnes au sujet du vice commercialisé — ainsi que sur les interventions des journaux eux-mêmes, par leurs articles de rédaction, au sujet de cette question".

Après l'audience, Me Fernand Drapeau nous a déclaré qu'il voulait produire ces journaux afin de s'en servir "comme moyen de preuve pour établir la connaissance des intimés sur des interventions publiques faites par certaines personnes au sujet du vice commercialisé — ainsi que sur les interventions des journaux eux-mêmes, par leurs articles de rédaction, au sujet de cette question".

Après l'audience, Me Fernand Drapeau nous a déclaré qu'il voulait produire ces journaux afin de s'en servir "comme moyen de preuve pour établir la connaissance des intimés sur des interventions publiques faites par certaines personnes au sujet du vice commercialisé — ainsi que sur les interventions des journaux eux-mêmes, par leurs articles de rédaction, au sujet de cette question".

Après l'audience, Me Fernand Drapeau nous a déclaré qu'il voulait produire ces journaux afin de s'en servir "comme moyen de preuve pour établir la connaissance des intimés sur des interventions publiques faites par certaines personnes au sujet du vice commercialisé — ainsi que sur les interventions des journaux eux-mêmes, par leurs articles de rédaction, au sujet de cette question".

Après l'audience, Me Fernand Drapeau nous a déclaré qu'il voulait produire ces journaux afin de s'en servir "comme moyen de preuve pour établir la connaissance des intimés sur des interventions publiques faites par certaines personnes au sujet du vice commercialisé — ainsi que sur les interventions des journaux eux-mêmes, par leurs articles de rédaction, au sujet de cette question".

MATERIAUX DE CONSTRUCTION: BARDEAUX d'empêchement LIQUIDE imperméable TOILE à planchers B.F. LAINE minérale isolante. R. A. FORTIER Limitée. 12000, Blvd REED, CARTIERVILLE, Montréal, 9. BYwater 4748

Avant de prendre une décision consultez votre gérant de banque. Nous sommes à votre service. LA BANQUE ROYALE DU CANADA. Une banque vraiment royale.

RAPPEL: 1—Histoire du Canada (Groulx) 2.00. Edition de luxe numérotée et autographiée 3.50. 2—Indépendance du Canada (Groulx) 1.50. Reliée 2.50. 3—Histoire de l'Agriculture (Létourneau) 2.00. 4—Histoire de 3 générations (Bainville) 1.25. 5—La nation (Dejos) 2 tomes 3.00. 6—La Fédération Française (de la Roche et Gottman) 4.00. an vante franco à L'ACTION NATIONALE 422 EST, NOTRE-DAME, MONTREAL MA. 2837

A L'ASSEMBLEE LEGISLATIVE

ON POURSUIT L'ETUDE DES CREDITS DU MINISTRE DES TERRES ET FORETS

La pépinière de Berthierville et l'Ecole des gardes forestiers de Duchesnay — Les concessions sur la seigneurie de Mingan — La colonisation et l'avion

Québec, 21. (D.N.C.) — On a continué hier, à l'Assemblée législative, l'étude des crédits du ministre des terres et forêts.

Le premier item est celui de la pépinière de Berthierville, où les crédits sont moins élevés que l'an dernier.

Marler demande pourquoi un tel écart d'une année à l'autre.

Protection sur rivières

Ce poste comporte une somme de \$275,000. Le chef de l'opposition demande si les gens de Granby ne se sont pas plaints au sujet des menaces de la rivière Yamaska.

ajoute le ministre, la situation sera meilleure.

Colonisation

L'Assemblée législative a ensuite commencé l'étude des crédits du ministère de la colonisation. Ils sont de \$9,904,000.

Le premier ministre a félicité M. Bégin d'avoir acheté un aussi bon appareil à aussi bon marché.

1,200 maisons seront construites à Saint-Michel

Au moins 1,200 maisons, au coût global de \$12,000,000, seront construites au cours de l'année à Ville Saint-Michel; il s'agit surtout de maisons unifamiliales, détachées ou jumelées, de six pièces chacune.



Le lieutenant L. H. Clark, de Victoria (à gauche), officier mécanicien du Nootka, et le 1er maître Keith MacIntyre, de Prince-Albert (à droite), mécanicien senior du compartiment des machines, vérifient la transmission de barre hydraulique au poste de conduite d'urgence du destroyer. Ils ont la charge de l'entretien, du maintien et de l'opération efficace de la masse de machines dont le Nootka est équipé.

22,860 prêts consentis par l'Office du prêt agricole de la province

Au 31 décembre 1950 — Ces prêts représentent une somme globale de \$78,624,120 — Rapport officiel déposé hier après-midi à l'Assemblée législative

Québec, 21 (D.N.C.) — Au 31 décembre, l'Office du crédit agricole de la province de Québec avait consenti 22,860 prêts pour une somme globale de \$78,624,120, dont \$74,184,345, après justification des titres et signatures de contrats d'hypothèque en faveur du gouvernement provincial.

La somme a été employée comme suit: \$55,723,877 au paiement des hypothèques grevant les terres des cultivateurs, et \$18,460,468 pour payer des taxes municipales, scolaires, des répartitions d'église, des ordonnances ordinaires, achat de roulat et des réparations aux bâtisses.

M. Harold Wilson visitera Ottawa vers la fin de mars

Londres, 21. (C.P.) — Le président du Board of Trade de Grande-Bretagne, M. Harold Wilson, a exprimé son espoir de visiter le Canada et les Etats-Unis d'ici quelques mois pour y discuter de la campagne britannique d'exportations accrues aux nations du bloc du dollar.

A Mingan

— Est-ce que le gouvernement accorde des concessions sur la seigneurie de Mingan? demande ensuite M. Marler.

La Beauharnois

Interrogeant toujours le ministre, le chef de l'opposition demande où en sont les travaux de la Beauharnois. Ils sont terminés pour le groupe principal des génératrices, mais on a prévu de l'espace pour six génératrices supplémentaires; deux sont présentement installés et leur pouvoir est déjà absorbé.

L'exportation

Le chef de l'opposition demande si le gouvernement a formulé une politique quant à l'exportation de l'électricité.

Le service des colons

A propos du service de l'établissement des colons, pour lequel on prévoit \$8,500, M. Dupré demande: — Le budget du service était moins élevé précédemment. Le ministre veut-il augmenter l'équipe des employés chargés de recruter de nouveaux colons?

L'avion

A une question de M. Marler, M. Bégin annonce que l'avion du ministère de la colonisation a coûté en tout, en achat et en réparations, la somme de \$41,000.

Le service des colons

Le service de l'établissement des colons ne s'occupe pas de propagande, remarque M. Bégin. Si les crédits prévus pour ce service sont passés de \$2,500 l'an dernier à \$8,500 cette année, c'est qu'il y a plus de colons, qu'il faut donc plus de surveillance. Les \$2,500 de l'an dernier ont été insuffisants à tel point que c'est le service de l'inspection qui a dû terminer le travail du service de l'établissement des colons.

La Beauharnois

Interrogeant toujours le ministre, le chef de l'opposition demande où en sont les travaux de la Beauharnois. Ils sont terminés pour le groupe principal des génératrices, mais on a prévu de l'espace pour six génératrices supplémentaires; deux sont présentement installés et leur pouvoir est déjà absorbé.

L'exportation

Le chef de l'opposition demande si le gouvernement a formulé une politique quant à l'exportation de l'électricité.

Le service des colons

A propos du service de l'établissement des colons, pour lequel on prévoit \$8,500, M. Dupré demande: — Le budget du service était moins élevé précédemment. Le ministre veut-il augmenter l'équipe des employés chargés de recruter de nouveaux colons?

L'avion

A une question de M. Marler, M. Bégin annonce que l'avion du ministère de la colonisation a coûté en tout, en achat et en réparations, la somme de \$41,000.

Le service des colons

Le service de l'établissement des colons ne s'occupe pas de propagande, remarque M. Bégin. Si les crédits prévus pour ce service sont passés de \$2,500 l'an dernier à \$8,500 cette année, c'est qu'il y a plus de colons, qu'il faut donc plus de surveillance. Les \$2,500 de l'an dernier ont été insuffisants à tel point que c'est le service de l'inspection qui a dû terminer le travail du service de l'établissement des colons.

Le service des colons

A propos du service de l'établissement des colons, pour lequel on prévoit \$8,500, M. Dupré demande: — Le budget du service était moins élevé précédemment. Le ministre veut-il augmenter l'équipe des employés chargés de recruter de nouveaux colons?

L'avion

A une question de M. Marler, M. Bégin annonce que l'avion du ministère de la colonisation a coûté en tout, en achat et en réparations, la somme de \$41,000.

Le service des colons

Le service de l'établissement des colons ne s'occupe pas de propagande, remarque M. Bégin. Si les crédits prévus pour ce service sont passés de \$2,500 l'an dernier à \$8,500 cette année, c'est qu'il y a plus de colons, qu'il faut donc plus de surveillance. Les \$2,500 de l'an dernier ont été insuffisants à tel point que c'est le service de l'inspection qui a dû terminer le travail du service de l'établissement des colons.

L'avion

A une question de M. Marler, M. Bégin annonce que l'avion du ministère de la colonisation a coûté en tout, en achat et en réparations, la somme de \$41,000.

Le service des colons

Le service de l'établissement des colons ne s'occupe pas de propagande, remarque M. Bégin. Si les crédits prévus pour ce service sont passés de \$2,500 l'an dernier à \$8,500 cette année, c'est qu'il y a plus de colons, qu'il faut donc plus de surveillance. Les \$2,500 de l'an dernier ont été insuffisants à tel point que c'est le service de l'inspection qui a dû terminer le travail du service de l'établissement des colons.

L'avion

A une question de M. Marler, M. Bégin annonce que l'avion du ministère de la colonisation a coûté en tout, en achat et en réparations, la somme de \$41,000.

Le service des colons

A propos du service de l'établissement des colons, pour lequel on prévoit \$8,500, M. Dupré demande: — Le budget du service était moins élevé précédemment. Le ministre veut-il augmenter l'équipe des employés chargés de recruter de nouveaux colons?

L'avion

A une question de M. Marler, M. Bégin annonce que l'avion du ministère de la colonisation a coûté en tout, en achat et en réparations, la somme de \$41,000.

Le service des colons

Le service de l'établissement des colons ne s'occupe pas de propagande, remarque M. Bégin. Si les crédits prévus pour ce service sont passés de \$2,500 l'an dernier à \$8,500 cette année, c'est qu'il y a plus de colons, qu'il faut donc plus de surveillance. Les \$2,500 de l'an dernier ont été insuffisants à tel point que c'est le service de l'inspection qui a dû terminer le travail du service de l'établissement des colons.

L'avion

A une question de M. Marler, M. Bégin annonce que l'avion du ministère de la colonisation a coûté en tout, en achat et en réparations, la somme de \$41,000.

Le service des colons

Le service de l'établissement des colons ne s'occupe pas de propagande, remarque M. Bégin. Si les crédits prévus pour ce service sont passés de \$2,500 l'an dernier à \$8,500 cette année, c'est qu'il y a plus de colons, qu'il faut donc plus de surveillance. Les \$2,500 de l'an dernier ont été insuffisants à tel point que c'est le service de l'inspection qui a dû terminer le travail du service de l'établissement des colons.

L'avion

A une question de M. Marler, M. Bégin annonce que l'avion du ministère de la colonisation a coûté en tout, en achat et en réparations, la somme de \$41,000.

OUVERTS DE 9 h. 30 à 5 h. 30 SAMEDI COMPRIS — OUVERTS JUSQU'À 9 h. LE VENDREDI SOIR — PL. 5151

Un renouveau d'élégance et de bon goût

avec le printemps en tête vous aimerez l'assurance et l'allure saison nouvelle... que peut garantir un de ces



COSTUMES PRINTEMPS '51

de la collection DUPUIS LE COUTURIER ENJOLIVÉ DE VOLUTES

CHARMEEN de laine, gris bleu, royal, marine.

LE DOS à quatre lés, deux pinces.

LE DEVANT avec rempli non pressé aux épaules, pinces au bas.

FANTAISIE volutes de même tissu: deux aux épaules, une soulignant les poches à même.

COLLET CHALE nouveau genre fini carré.

JUPE DROITE large pli plat de 2" partant du bas, hauteur 11".

CHAINETTE éclair sur le côté droit. Tailles: 14 1/2 à 24 1/2 75.00

20% comptant soldé par mensualités — supplément équitable.

Dupuis Frères

DUPUIS — deuxième — de Montigny

Advertisement for Café-Thé Confiture and DESY products, featuring the text 'ADOPTÉZ LES PRODUITS DESY' and 'MAISON FONDÉE EN 1858'.

Advertisement for Banque de Montréal, titled 'Maîtrisez vos problèmes financiers... à l'aide de Plans Personnels'. It includes a logo with the letters 'BM' and the text 'BANQUE DE MONTREAL'.